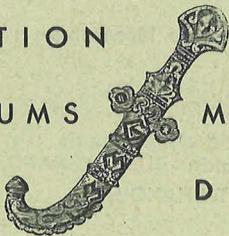


*Attention - Seul  
exemplaire restant*

BULLETIN DE LIAISON DE

LA  
KOUUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS  
DES GOUMS MAROCAINS  
ET DES A. I.  
EN FRANCE



Reconnue d'Utilité Publique - Décret du 25 Février 1958 - J.O. du 1<sup>er</sup> Mars 1958

20, Rue Eugène Flachat - PARIS 17<sup>e</sup>

# COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

## PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Monsieur le Général d'Armée A. GUILLAUME.

Messieurs les Généraux G. LEBLANC (1<sup>er</sup> G.T.M.), BOYER de LATOUR (2<sup>e</sup> G.T.M.),  
MASSIET du BIEST (3<sup>e</sup> G.T.M.), PARLANGE (4<sup>e</sup> G.T.M.),  
Général de SAINT-BON (3<sup>e</sup> G.T.M.).

## VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. BOUIS - G. CROCHARD

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### a) Membres :

Général TURNIER (Président), Michel BOUIS, Guy BOULA de MAREUIL,  
Bernard CHAPLOT, Gêrôme de GANAY, Yves JOUIN, Jacques LEPINE, André  
MARDINI, André NOEL, Maître Pierre REVEILLAUD, Louis ROUSTAN, André  
BUAT-MÉNARD, Madame BRAULT-CHANOINE, Clément TROUILLARD, Jacques  
MONTJEAN, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

## BUREAU

Président : Général TURNIER.

Secrétaire Général : Gêrome de GANAY.

Secrétaire Général Adjoint : André MARDINI.

Tésorier Secrétaire-administratif : André BUAT-MÉNARD.

## SECTIONS

### b) Membres de droit :

Messieurs les Présidents des Sections de :

Alsace - Moselle - F.F.A. :	M. Michel LÉONET.
Corse :	Commandant MARCHETTI-LECA.
Lyon (Sud-Est) :	Colonel LE PAGE.
Marseille :	Colonel RIAUCOU.
Nice (Côte-d'Azur) :	Colonel GUÉRIN.
Paris :	Colonel Yves JOUIN.
Sud-Ouest :	Général SORE.
Vosges :	M. Georges FEUILLARD.

### Commission Financière :

Général TURNIER (Président) ; André BUAT-MÉNARD, André NOEL, Mme  
BRAULT-CHANOINE.

### Comité de Direction et de Contrôle de Montsoreau :

Directeur : Général AUNIS

Adjoint : Lt-Colonel JEAN-BAPTISTE

Membres : Colonels BERTIAUX et JOUIN, J. LEPINE.

### Comité de Direction et de Contrôle de Boulouris :

M<sup>e</sup> REVEILLAUD (Président) ; André BUAT-MÉNARD, Jacques MONTJEAN.

**Œuvres sociales :** Madame BRAULT-CHANOINE.

**Porte-Fanion :** Louis ROUSTAN.

**Porte-Fanion suppléant :** Bernard CHAPLOT.

**Secrétariat :** 20, Rue E. Flachet - PARIS 17<sup>e</sup>

Tél. : 755 86 40 — C.C.P. PARIS 8813-50.

**Cotisation annuelle :** 15 F. donnant droit au service du Bulletin.

Pour les les membres à vie et les « Amis des Goums », le montant de l'abonne-  
ment au service du Bulletin est fixé à 10 F.

**Permanence :** Mardi et vendredi, de 15 à 18 heures.

**Réunion Amicale :** Le dernier mardi de chaque mois, de 18 à 20 heures au  
Club « RHIN ET DANUBE », 20, Rue Eugène Flachet - PARIS 17<sup>e</sup>

**Correspondance :** Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée  
impersonnellement à M. le Secrétaire Général de la Koumia, 20, Rue  
Eugène Flachet PARIS 17<sup>e</sup>

Prrière de ne traiter qu'une question par correspondance.

# Avis important

**L'Assemblée générale 1972 aura lieu à PARIS, vraisemblablement vers la fin du 1<sup>er</sup> trimestre ou au début du 2<sup>e</sup> trimestre 1972.**

**Tous renseignements seront donnés dans le prochain bulletin.**

# Urgent

## CARTES DE NOËL

**Le Secrétariat dispose encore de cartes de vœux représentant une « Koumia marocaine » dorée sur fond de tapisserie berbère grise, de format 21 cm × 10 cm (poids 12,5 g avec l'enveloppe). Prix de vente : 2,50 F l'unité.**

**Adresser les commandes au Secrétariat en y joignant un chèque postal ou bancaire représentant le prix des cartes augmenté du port, selon les tarifs postaux en vigueur.**

**Le stock étant limité, les demandes seront honorés selon leur ordre de réception.**

# IN MÉMORIAM

## Le Commandant MARCHETTI-LECA

---

*Notre cher camarade, le Commandant MARCHETTI-LECA, Président de la section CORSE de La Koumia est mort le 16 juillet à CORTE.*

*Il a été inhumé le 18 à LUMIO en présence de nombreuses personnalités et amis. Le Colonel et Madame DUPAS assistaient à cette émouvante cérémonie à laquelle participait un détachement de la Légion Etrangère. L'allocution, au nom de la Koumia, fut prononcée par le Capitaine Xavier COLONNA.*

*Nous aurions voulu évoquer dans ce Bulletin la belle figure de notre sympathique ami, mais nous n'avons pu, maheureusement, obtenir à temps tous les renseignements sur sa glorieuse carrière.*

*Nous ne manquerons pas de lui rendre hommage dans notre prochain bulletin.*

*Que celui qui fut un des pionniers de la présence française au Maroc, reçoive ici le témoignage de notre profonde affection et de notre fidèle souvenir.*

## Le Colonel Pierre GAULIS

(Extraits de l'article paru dans « l'Echo Républicain » de Dreux)

« Le Colonel Pierre GAULIS, ancien adjoint au maire de Dreux, s'est éteint le 16 juillet 1971 à son domicile, 6, rue du Docteur-Guersant, au terme d'une longue maladie qui l'avait obligé, voici deux ans, à renoncer à la plupart de ses activités. Il était âgé de 77 ans.

C'est un homme courtois, droit, loyal et toujours disponible qui nous quitte et ceux qui l'ont connu et apprécié apprendront comme nous, avec émotion et avec peine, la nouvelle de sa mort.

Originaire de la région d'Annecy, le regretté défunt s'était engagé comme simple soldat pour la durée de la guerre de 1914. Celle-ci terminée, il devait garder l'uniforme et poursuivre une belle carrière militaire, effectuée presque entièrement au Maroc où il apprit à parler l'arabe couramment.

Le Colonel GAULIS alors 2<sup>e</sup> classe au 30<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, eut, dès le 4 septembre 1914, la main gauche amputée de trois doigts par une balle à Taintrux, dans les Vosges. Le 3 août 1916, à Verdun, il était à nouveau blessé à la même main et à la face, par un obus.

Sous-Lieutenant en 1917, il fut envoyé au Maroc où il entra à l'Etat-Major de Lyautey. Il participa à la guerre du Rif puis, comme officier des Affaires Indigènes, occupa différents postes d'administration, gravissant un à un les échelons de la hiérarchie et terminant sa carrière comme Lieutenant-Colonel au lendemain de la Libération, avant d'être promu Colonel dans le cadre de réserve.

En 1914-1918, le défunt fut cité sept fois, dont quatre à l'ordre de l'Armée et une à l'ordre du Corps d'Armée, de la Brigade et du Régiment.

Au titre des T.O.E. au Maroc, il fut cité cinq fois, quatre à l'ordre de l'Armée et une à l'ordre de la Division.

La lecture de ses citations est éloquente (la phrase « Officier remarquable de courage, de sang-froid et d'entrain » revient souvent comme un leitmotiv) et souligne le caractère de ce soldat d'élite qui savait être audacieux tout en économisant le sang de ses hommes.

Le Colonel GAULIS était commandeur de la Légion d'Honneur depuis 1951. Il était également titulaire de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre 1914-1918 et des T.O.E., de la Military Cross, et Commandeur du Ouissam Alaouite Chérifien (en 1946).

Sa carrière militaire terminée, il vint se fixer à Dreux, au Louvet, où habitait son beau-frère, M. GUYOT-SIONNET, et il s'intéressa rapidement à la vie locale. C'est ainsi qu'il mit ses qualités humaines au service de la Croix Rouge de Dreux, dont il fut, de 1950 jusqu'à sa mort, le président écouté, et à celui de la ville tout court, puisqu'il fut adjoint au maire de 1965 à 1971 et président du Bureau d'Aide sociale pendant la même période.

Le Colonel GAULIS, qui avait été fait chevalier du Mérite Social était également administrateur de la Caisse d'Epargne de Dreux, directeur de la Protection Civile et délégué bénévole du Comité de probation d'assistance aux prisonniers libérés.

Homme de cœur, homme d'honneur, le Colonel GAULIS sut toujours se faire respecter et aimer des Drouais comme des Marocains. »

Ses obsèques ont été célébrées le mardi 19 juillet à Dreux.

Le président et les membres de la Koumia adressent à Mme GAULIS et à sa famille leurs plus vives condoléances.

## Le Docteur Marcel BALTAZARD

---

Nous avons appris le décès, cet été, du Docteur Marcel BALTAZARD. Il était, avant la guerre, à l'Institut Pasteur du Maroc à Casablanca. Il fit les campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne, avec les Goums, comme Médecin-Chef du 1<sup>er</sup> G.T.M.

Après un long séjour en Iran, où il créa et dirigea l'Institut Pasteur de Téhéran, il était revenu en France récemment, à Paris, 11 bis, rue Emile-Deschanel, 7<sup>e</sup>.

Marcel BALTAZARD était un éminent spécialiste, un réalisateur, un charmant compagnon, plein de verve, d'entrain et de chaleur, un homme d'esprit et de cœur, qui drainait les sympathies. Sa disparition est douloureusement ressentie par tous les anciens des A.I. et des Goums qui l'ont connu au Maroc ou pendant la guerre.

Nous prions sa veuve et ses enfants de trouver ici l'expression de toute notre sympathie et nos sincères condoléances.

### A V I S

Le Général LEBLANC et les anciens du 1<sup>er</sup> G.T.M. qui, pour la plupart, n'ont pu assister aux obsèques du Docteur BALTAZARD, feront dire pour lui une messe de Requiem le MARDI 30 NOVEMBRE 1971, A 19 HEURES, EN LA CHAPELLE SAINT-LOUIS DE L'ECOLE MILITAIRE, Paris-7<sup>e</sup>, en présence de sa famille.

## *Les Belges se souviennent*

---

Notre camarade, le Colonel André JOUHAUD appartenait, en mai 1940, à l'Etat-Major de la 1<sup>re</sup> Division Marocaine commandée par le Général MELLIER. Il n'était pas le seul, parmi les membres actuels de la Koumia, outre le Général MELLIER lui-même, le Général ALIX, le Colonel BETBEDER (grièvement blessé à Mons le 15 mai 1940), décédé à Paris en 1967, le Capitaine PLATON faisaient aussi partie de cet Etat-Major et participèrent en mai 1940 en Belgique à la bataille de Gembloux, où la 1<sup>re</sup> Division Marocaine stoppa les chars allemands au prix de lourdes pertes.

La 5<sup>e</sup> Division commandée par le Général JUIN, qui formait avec la 1<sup>re</sup> Division Marocaine le 4<sup>e</sup> Corps d'Armée du Général AYMES, participa à la même action.

Le Colonel JOUHAUD nous signale dans le numéro d'août-septembre 1971 du Bulletin des Anciens de la 1<sup>re</sup> D.M. (La Chéchia) le compte rendu d'un rassemblement les 15 et 16 mai derniers des anciens combattants de ces deux divisions à Gembloux, Thilly, Tongrinne en Belgique.

Au cours de ce rassemblement, honoré de la présence de Madame la Maréchale JUIN, du Général MELLIER et des hautes autorités belges, ont été inaugurées une avenue Maréchal-Juin à Tongrinne et une avenue Général-Mellier à Gembloux.

Evoquant à la première de ces cérémonies, devant Madame la Maréchale JUIN, les autorités belges et ses camarades anciens combattants, le Général MELLIER, parlant de son contemporain, de son ami, de son camarade de combat, le Maréchal JUIN, concluait :

*« JUIN est arrivé au sommet de la hiérarchie militaire par ses seuls mérites,  
« qui furent exceptionnels, sans avoir jamais flatté ses chefs, sans avoir trahi  
« ou déguisé sa pensée, ce qui lui fut un jour préjudiciable, sans avoir jamais  
« nui à qui que ce soit pour avancer, c'est-à-dire en honnête homme et en  
« grand chef, dont le caractère, la droiture et la noblesse restent pour nous  
« un lumineux exemple. »*

Qui, ayant connu, servi, aimé le Maréchal JUIN, le Maréchal d'Afrique, ne souscrirait à ce juste éloge.

La Koumia.

# LA VIE DES SECTIONS

## SUD-OUEST

*Période du 1<sup>er</sup> Juin au 30 Septembre 1971*

Période calme, parce que de vacances pour nombre d'entre nous et, de travail pour ceux qui sur la Côte Basque veillent à l'accueil et aux distractions des vacanciers. Une seule réunion du Bureau depuis l'Assemblée générale de la KOUMIA, les 24 et 25 avril dernier.

### REUNION DU 13 JUIN :

**Etaient présents :** Général SORE, les Commandants BERTOT, FELTMANN et MEGNOU, le Docteur CAZAUGADE, DAROLLES, DUSSAUCY, LHOSPIED, MANUS, de MARIA et Madame (première fois), NAZE, NOBLET, PERCEBOIS, RODRIGUEZ, ROUSSEL.

**Etaient excusés :** Lieutenant-Colonel FAGALDE, Commandant AYMERIC, LE-CUYER, LESBATS, MARCHE.

### DANS LES PYRENEES ATLANTIQUES

Grâce à NAZE, de nouvelles adhésions, parmi lesquelles celles de :

— Mme HENRIC, veuve de notre camarade René HENRIC, décédé en 1962, après avoir appartenu aux Mehallas et aux Goums, de 43 à 45, en particulier sous les ordres du Commandant LABATAILLE.

— De MARIA Santiago, né en 1907 à Mazagan, ex-Sergent-Chef au 103<sup>e</sup> Goum avec le Capitaine LABATAILLE (1943) et au 6<sup>e</sup> Goum en 53.

Tous deux retirés à Pau.

Découvert à Anglet, proche de Biarritz, le Docteur PHILIPPE, qui a vécu au Maroc de 1932 à 1967. A été médecin-auxiliaire à Arbala, sous les ordres du Capitaine MASSIET du BIEST, à Ksiba, sous les ordres du Capitaine GEORGES, à Taguelft. Médecin de la S.H.P. a été à Zagora, puis à Marrakech, avant de servir pendant la guerre 1940-45, au groupement Massiet du Biest à El Ayoun, à Rich avec le Capitaine BADIE, puis au 2<sup>e</sup> R.S.M. sous les ordres du Colonel BRUNO, avant d'appartenir à la Légion à Fom El Hassan.

Le 27 août, nouvelles du Colonel JACQUINET en vacance au Maroc, après avoir participé le 10 juillet dernier, à la « Fête » de Skhirat où la passion du golf l'avait entraîné auprès de son fils, habitant Rabat et qui durant cette journée a été blessé sans trop de gravité, heureusement, pouvant reprendre son service après 10 jours.

Après 32 ans de Maroc, notre camarade a connu en cette occasion la plus « grande déception de sa vie ! ». Qu'il sache, ici, combien, tout en étant loin du Maghreb et l'Aqça, ses camarades anciens Goumiers et Officiers d'Affaires Indigènes ont souffert et souffrent encore de ce « drame ».

Le Commandant ANE, qui est à la retraite à Pau, après avoir été de 1947 à 1950 Chef du 1<sup>er</sup> Bureau au C.G.M. passe la journée du 15 août à Biarritz pour assister au magnifique feu d'artifice traditionnel tiré sur la grande plage.

Le Capitaine DURAND, notre grand ancien, s'enquiert des vertus des Thermes Marins de Biarritz, fin juillet, pour retrouver « bons pieds et bonnes jambes ».

Notre camarade GARRY retrouve, à la demande de Buat-Menard, son journal de marche des opérations de Fès-Meknès 1911 paru dans le Bulletin de l'Association des Anciens des Goums Marocains en 1949. Sa réédition va en permettre la parution dans de prochains bulletins de liaison de la KOUMIA.

Le Commandant FELTMANN, sérieusement handicapé par une tenace trachéite, accompagnée d'une mauvaise bronchite séjourne fin août chez le Capitaine SAINT-RAYMOND, en Haute-Garonne. Ancien du TAFILALET et de la D.A.P. ce dernier rappelle l'époque où le Lieutenant PARLANGE inondait les bureaux des A.I. de grandes affiches évoquant les charmes de « Rich-Plage ».

Début septembre, excellent déjeuner dans une atmosphère toute amicale du Président de Section invité par les ALBY, ainsi que le ménage EYHARTS, à Arcangues, à l'Auberge du Chapelet, propriété de ces derniers. Une adresse à retenir pour ceux d'entre nous qui apprécient les bonnes tables !

#### **DANS LES HAUTES-PYRENEES**

DULARD, ex-Adjudant-Chef de Goums (13 ans), ayant servi en dernier lieu au 4<sup>e</sup> G.T.M., adhère à la KOUMIA. Habite Arcirac-sur-Adour, où il est établi comme boucher, avait quitté la maison en 1946.

#### **DE LA GIRONDE**

Le Lieutenant-Colonel AUBOIN et Madame, toujours à Bordeaux, en attendant leur installation définitive à Halsou (64) assistent le 30 juillet au cocktail d'ouverture du Casino Bellevue à Biarritz.

Le 15 septembre, SECRETAN, ancien contrôleur civil, ayant appartenu en 1942 au 2<sup>e</sup> Goum et au 93<sup>e</sup> (Tabor Aunis), frère du Capitaine, annonce sa venue à Biarritz, en même temps que son désir d'adhérer à la KOUMIA. Est actuellement haut-fonctionnaire chargé de mission interrégionale dans le Sud-Ouest, en poste à Bordeaux, tout en résidant au Château Rose la Biche à Macau, pays des artichauts.

#### **EN DORDOGNE**

Grâce à NAZE, adhésion de THOREAU, ancien Maréchal des Logis Chef au 9<sup>e</sup> Goum, en 1951, puis au 10<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Tabor d'Extrême-Orient, avant de reprendre le commandement subdivisionnaire des Goums à Oujda.

A servi sous les ordres du Chef d'Escadron VERIE, au Centre-Vietnam.

A donné les coordonnées de deux anciens goumiers : MAUGE, grièvement blessé en Italie, avant de rejoindre la région de Fès en 1945, actuellement à Toulouse ; FEDERICI, Sergent-Chef au Tabor, COMMARET en E.O. puis Sous-Lieutenant à la D.P.M.A.T. avec le Colonel COMMARET. Est actuellement Directeur d'Ecole normale à Angers.

#### **DANS LE LOT-ET-GARONNE**

Mme FLYE SAINTE MARIE, veuve du Capitaine mort au Maroc et belle-sœur du Colonel FLYE SAINTE MARIE décédé, reprend contact avec la KOUMIA. Habite Aiguillon.

De la côte Dalmate où il est en vacances fin septembre, notre ami LORIOT se rappelle au souvenir des camarades qui assisteront au repas-popote du 3 octobre à Aiguillon et qu'il ne pourra rencontrer étant encore en congé à l'étranger à cette date.

### DE LA HAUTE-GARONNE

Nouvelles d'OLIVE qui aurait enfin adhéré en juin à la KOUMIA ! Cotisation payée.

Nouvelles du Commandant BRASSENS s'inquiétant du « rassemblement » Goumier dont la presse régionale s'est fait récemment l'écho à l'initiative du vice-Président de la Section.

On annonce que le Lieutenant-Colonel WALLART est aux usines Breguet de Colomiers (31) après avoir quitté le Ministère des Armées.



### *Nouvelles des uns et des autres*

NAZE, toujours bien informé, fait savoir que le Maire actuel de Chatelguyon n'est autre que le Docteur FAYOLLE, ancien médecin-chef du 10<sup>e</sup> Tabor (Mac Carthy) en Extrême-Orient.

Fin juillet, visite à Biarritz de CUBISOL, ancien Adjudant-Chef des Goums, venu d'Eaubonne (95) sur la Côte Basque dont il est un fervent estivant.

A la même époque, passage du Général et Madame FEAUGAS sur la Côte Basque.

Passage à Soumoulou et liaison téléphonique avec Biarritz, dans un même temps du Colonel CARRERE venu chez un de ses amis ayant une résidence secondaire en Béarn. A paru dans l'un et l'autre cas aussi jeune et alerte qu'il y a 40 ans !

La presse régionale a annoncé la récente mise à la retraite du Préfet hors classe Roger MORICE, ancien préfet des Basses-Pyrénées, ancien préfet Igame de la Région Midi-Pyrénées... et dans ses jeunes années contrôleur civil. S'est retiré à Idron (64).



### *Carnet de la Section*

**Mariage :** Le 3 septembre en l'église de Magny-les-Hameaux (78), mariage d'Alain BUAN, fils du Commandant et de Madame BUAN avec Mademoiselle Françoise BOURGEOIS.

**Décès :** Obsèques le 5 juin, à Lescar, de l'ex-Adjudant-Chef Louis LACAU. Avait été détaché de l'arme des Transmissions aux Goums, à El Ksiba et à Zaouia ech Cheikh. La KOUMIA était représentée aux obsèques par le Lieutenant NASSIET.

Le 21 juin, décès à Hossegor de Claude TRICO, beau-fils de notre camarade SIGNEUX, décédé en octobre 1970.

En juillet, décès à Sartrouville de Madame de KERAUTEM, mère de notre camarade, le Lieutenant-Colonel de KERAUTEM.

Le 19 juillet, décès à Pau d'Arsène ROUX. Notre camarade avait consacré sa vie à l'étude de l'Arabe et du Berbère, qui l'avaient toujours passionné. Avait été de longues années Directeur du collège franco-berbère d'Azrou, puis du collège Moulay-Youssef à Rabat. C'était un fidèle ami des Goums !

La section renouvelée aux familles si durement éprouvées l'expression de ses condoléances.

**Décoration :** Le Capitaine LECHAIX a été décoré de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, le 14 juillet dernier à Montauban.

La plume de NAZE évoque cette journée vécue par quelques camarades dans les lignes ci-après, sous le titre :

« POUR LES CŒURS CORROMPUS L'AMITIE N'EST POINT FAITE » (Voltaire)

Ravis de rendre une vieille personne heureuse et de se retrouver entre soi, un groupe de camarades et leurs épouses ont vécu une mémorable journée en Tarn-et-Garonne.

Pour faire un « chic » à Madame veuve SALAT, âgée de 83 ans, bien connue des habitants de Sefrou (Fès), où elle était arrivée avec son mari en 1920, il avait été convenu entre de ROCHEFORT, LECHAIX, ZUSCHMIDT et NAZE, de se rencontrer dans la région de Montauban et de déjeuner ensemble en compagnie de leur invitée d'honneur.

Selon un horaire précis et respecté, ce groupe d'amis et de camarades se retrouvait au Poste de l'Oued « Aveyron », à Bioule (par Negrepelisse) : un petit castel niché au milieu d'une oasis de verdure, auquel on accède par une « piste carrossable » en traversant une petite forêt d'arbres centenaires... En saharienne, débonnaire (dans le meilleur sens du terme), le souriant châtelain accueillait la harka motorisée avec sa coutumière cordialité. Il avait auparavant été quérir l'héroïne de la fête, qui habite tout près, dans le douar de Bioule. Dans une grande salle de la vaste demeure bourrée de souvenirs, Madame et Mademoiselle de ROCHEFORT faisaient les honneurs de la maison et servaient un champagne frappé, désaltérant et bien agréable au palais par cette canicule.

Une reconnaissance du chef de poste de l'oued Aveyron, escorté du baroudeur LECHAIX, effectuée plusieurs jours à l'avance, avait permis à nos deux éclaireurs de pointe de découvrir l'accueillante auberge du Capucin, camouflée dans les gorges de l'Aveyron, en un lieu dit Saint-Antonin, et d'y commander un véritable petit festin. C'est là que la caravane fit étape par cette admirable journée du 14 juillet 1971, à 13 h 30.

Ciel absolument pur ; chaleur « africaine » ; site remarquable rappelant la beauté sauvage des gorges de Récifa ; le chant des cigales, tout se prêtait à l'évocation des souvenirs marocains, avec beaucoup d'émotion et de volubilité.

Une excellente table installée sous les ombrages tenait ses promesses. Les petits vins du pays aussi. Ces retrouvailles très émouvantes pour Madame SALAT devaient encore s'agrémenter d'un anniversaire de mariage : les noces d'argent des ZUSCHMIDT (prolongement heureux du séjour à Tanger du III<sup>e</sup> GTM en 1945) — un Saint Henri et une Sainte Henriette — et la Légion d'Honneur bien méritée de LECHAIX, décoré le matin même à Montauban sur le front des troupes.

Il fallait arroser tous ces événements : ils le furent dignement.

« Oh ! Divine amitié, félicité parfaite,  
Seul mouvement de l'âme ou l'excès soit permis,  
Change en bien tous les maux où le ciel m'a soumis... »

R. N.



### *Changements d'adresse*

**Madame RENEVIER : Nouvelle adresse**  
Saint-Forcet Bt. C - Porte 4  
Avenue de Lassequette  
**BAYONNE**

**Madame VERLOT : Nouvelle adresse**  
8 bis, rue d'Aspe  
**PAU**

### *La cinquième Assemblée annuelle de la Section*

Réunis à Aiguillon, en Lot-et-Garonne, 122 des nôtres ont partagé les joies du culte de l'amitié sous la présidence des Généraux PARLANGE et SORE. Venus de 14 départements du Sud-Ouest, ils se sont retrouvés avec tout le plaisir qu'on devine, redécouvrant d'anciens visages perdus de vue depuis de longues années, ou reprenant physiquement contact avec des souvenirs impérissables.

Par cette belle journée du 3 octobre agrémentée de la température toujours idéale de l'automne agenais, la réussite, une fois de plus, a couronné les efforts des organisateurs qui avaient tout mis en œuvre pour maintenir « haute et fière » la « caïda » des Goums et des A.I. et servir aussi la renommée sans cesse grandissante de la KOUmia en France.

Un compte rendu détaillé de cette manifestation fera l'objet d'une insertion spéciale dans le bulletin n° 51.



## MARSEILLE

### *ACTIVITÉS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 1971*

La section de Marseille a continué à montrer la même vitalité et le même esprit de camaraderie que précédemment lors des diverses manifestations auxquelles elle a été mêlée.

A noter tout d'abord la cérémonie du 17 mai à l'occasion du départ à la retraite de notre sympathique camarade le Colonel BRION, qui dirigea le Service de l'Action sociale de la 7<sup>e</sup> R.M. et au cours de laquelle il a reçu les insignes de Commandeur de l'Ordre National du Mérite. A l'issue de cette cérémonie une réception avait lieu dans les salons de la Marine Nationale sur la Canebière où tous les amis du Colonel BRION venaient le féliciter de cette distinction. La Koumia était représentée à cette remise de décoration et à cette réception par la présence du Colonel et Mme RIAUCOU, du Lieutenant-Colonel BRIAND, du Commandant et Mme MERLIN, du Commandant et Mme LAVOIGNAT et du Capitaine et Mme LAROUSSE.

Sur les instances de nombreux camarades qui avaient appris l'abandon du projet de réunion Nice-Marseille et qui désiraient une réunion avant la période d'été un déjeuner a été organisé le dimanche 27 juin à Nans-les-Pins. Y ont participé avec leurs épouses ou leurs invités les camarades dont les noms suivent : BUSAC, DESBROSSE, DUBUS, FRANCESCHI, HOOCK, JALOSZYNSKI, LABBAT, LAROUSSE, LAVOIGNAT, MERLIN, PERRY, POTIER, RIAUCOU, ROMMENS et TIVOLLE, soit quarante personnes au total. Servi dans un cadre agréable par une journée ensoleillée sans être brûlante cette réunion s'est déroulée dans la meilleure ambiance.

Au dessert le Colonel RIAUCOU a fait part à l'assistance des nouvelles diverses concernant certains camarades, notamment l'hospitalisation à l'hôpital militaire de Marseille du Colonel COUDRY dont il a pu donner des nouvelles rassurantes, et également la présence à Marseille d'un ancien du 3<sup>e</sup> GTM, PELET du PLANTY, auquel il avait rendu visite quelques jours auparavant et qui est hospitalisé à la Résidence 32 bid Garoute à Marseille.

De nombreux camarades s'étaient excusés de ne pouvoir participer à cette réunion du 27 juin, pris par des engagements antérieurs ou se trouvant en cure à cette date. Leurs noms sont donnés ci-après par ordre alphabétique : ABRASSART, BADIE, BARBAIZE, BEAU, BERA, BONFILS, BRIANBRINES, BURAVANT, CARON, CHAUVON, CHEVROT, CHOLLET, COUDRY, COUFFRANT, CROSN, DAVID, DEBRIL-LOISEAU, DELHUMEAU, DUBARRY, FERMAUD, FERRE, FILHOL, FONT, FOUQUART, FOURNIER, Mme la Générale GAUTIER, GERIN, GIL, GILLES, GLASENER, HONORE, HUTINEL, LANCRENON, Mme LAROYENNE, LE BACHELET, LEGER, LELIEVRE, LEROUX, LOIRY, NEIGEL, PARA, RAVAL, SARRAZIN, TERUEL, VERLET, VITU.

Le Colonel MONTJEAN qui n'avait pu se joindre à nous a eu la délicate pensée de téléphoner à Nans-les-Pins pendant le repas pour adresser ses cordiales salutations à tous les présents.

Au cours du repas ont été vendus les billets de la tombola de Rhin et Danube qui avaient été envoyés par Paris et qui se sont dispersés comme des petits pains.

La réunion a pris fin tard dans l'après-midi après que chacun ait souhaité à son voisin des vacances agréables et sur la promesse de se retrouver au cours d'une réunion similaire avant la fin de l'année.

**Carnet rose.** — A signaler la naissance d'un petit-fils dans la famille de notre camarade le Capitaine FERRE, 26, bld Hugues, Marseille-12<sup>e</sup>.

**Adresses erronées.** — Sont revenues avec la mention « N'habite pas à l'adresse indiquée » les convocations adressées aux camarades suivants :

MORIN, 68, chemin des Playes, à Six-Fours-la-Plage (Var).

FALCOU, à Chatelnaud-le-Lez (Hérault).

Ces camarades sont priés de bien vouloir donner leur nouvelle adresse.



## LYON

### *UN MARIAGE KOUMIA DANS LES ALPES*

Le samedi 17 juillet 1971, la petite église de Meylan (Isère) dominée par la chaîne de la Grande Chartreuse si proche et face au merveilleux massif de Belledonne connaissait une animation inaccoutumée.

De nombreux invités assistaient au mariage d'André, fils du Capitaine Pierre DUBARLE, mort au champ d'honneur le 15 décembre 1944 lors de l'attaque par le 3<sup>e</sup> Tabor Marocain du Lac Blanc dans les Vosges, avec Mlle Hélène DE CREVOISIER, d'Hurbache.

Le Capitaine DUBARLE, père de quatre filles, n'avait pas eu le bonheur de connaître ce seul fils, né quelques semaines avant sa mort.

Ce n'est pas sans émotion que les anciens goumiers ont assisté à cette cérémonie au cours de laquelle fut évoquée, par son frère, le Père DUBARLE, le magnifique courage et l'ardent patriotisme de l'ancien commandant du 101<sup>e</sup> Goum.

Ils profitent de ce bulletin pour renouveler à Mme DUBARLE tous leurs compliments respectueux et aux jeunes époux leurs meilleurs vœux de bonheur.

Capitaine GANTET.

## UNE "MINI" ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à LYON

Le dimanche 17 octobre, une cinquantaine d'anciens goumiers de la région Rhône-Alpes se réunissait dans les salons du nouveau Cercle Militaire, avenue Leclerc, à Lyon-7<sup>e</sup>. L'occasion était de fêter les 80 ans de l'un d'entre eux, sans doute le doyen ?, l'Adjudant-Chef BERAUD. Celui-ci, vétéran de la guerre de 1914 et, depuis, goumier du Maroc, avait pris sa retraite en 1928. Il est maintenant retiré dans un coquet village de Bresse, aux environs de Bourg.

Pour beaucoup, le nouveau Cercle de Lyon était une découverte. Dans un cadre aéré de pelouses à l'anglaise complantées d'arbres, une construction ultramoderne, où le style et le confort se concilient heureusement, il a, avec son hall grandiose, fière allure. Peu d'établissements du genre peuvent, en France, tenir la comparaison. Pour une fois, s'agissant de leur Maison, les Militaires ont vu grand..

Répartis sans protocole, au gré des sympathies, nos camarades et leurs gracieuses épouses se déclarèrent satisfaits de la réunion qui permit à beaucoup de retrouver des camarades qu'ils n'avaient pas vu depuis longtemps. D'aucuns étaient venus de Savoie, d'autres de Grenoble, de Tarare, etc. On signalera notamment la présence de Michel BOUIS, vice-président d'honneur du Conseil d'administration, et du Colonel PAULIN, vieille figure marocaine.

Au dessert, le Colonel Le PAGE, après avoir exprimé les regrets et les excuses des absents, notamment des Colonels L'HERBETTE, de FLEURIEU, CHANEY et BAUDOT, fit le discours suivant :

Mesdames,  
Mon Cher BERAUD,  
Mes Chers Camarades,

Nous fêtons aujourd'hui l'anniversaire de notre camarade l'Adjudant-Chef Alfréd BERAUD, qui a eu 80 ans le 20 juillet dernier.

Notre doyen à tous, BERAUD, a fait toute la guerre de 1914 à 1918. Engagé volontaire au 2<sup>e</sup> Régiment de Spahis Algériens à Oran en 1909, il était, en 1913, muté au 15<sup>e</sup> Dragon. Dès le 2 août 1914, il fait partie des éléments avancés, qui franchissent la frontière belge, et se bat à Bertrix puis à Charleroi. Avec le 11<sup>e</sup> R.I., il prend part à la bataille de la Marne où il est blessé le 26 septembre, sa brillante conduite au feu lui vaut alors une première citation.

Rétabli, il débarque en 1915 avec le 176<sup>e</sup> R.I. aux Dardanelles où il va guerroyer jusqu'en 1918. Une deuxième citation témoigne de sa bravoure.

Volontaire pour servir aux Goums mixtes marocains, il est, à peine la guerre finie, affecté au 4<sup>e</sup> Goum à Zaouia Cheikh. En 1923 il est muté au 17<sup>e</sup> Goum à Kelaa des Sless. Comme Adjudant, il est alors affecté au 10<sup>e</sup> Goum à Sidi Redouane, sous les ordres du Capitaine MAESTRACCI, dont le nom reste attaché à la campagne du Riff. Blessé, il est à nouveau cité après un sévère engagement. Muté une nouvelle fois, pour la formation d'un nouveau Goum, le 30<sup>e</sup>, l'Adjudant-Chef BERAUD prend sa retraite en 1928.

Trois belles citations, deux blessures, la Médaille militaire et, enfin, la Croix honorent ce vétéran de la grande guerre et ce vaillant goumier qui fut toute sa carrière un guerrier. Je présume que BERAUD a, en effet, rarement franchi la grille d'un quartier.

Au travers de notre vieux camarade, c'est à tout le corps des sous-officiers, et plus particulièrement à celui des sous-officiers de Goums, que je veux rendre hommage aujourd'hui.

Un certain FREDERIC GUILLAUME 1<sup>er</sup> fut surnommé le ROI SERGENT. Ce fut lui qui forgea la solide armée prussienne. Ce surnom en dit donc long sur les qualités de persévérance et d'efficacité que l'on prête au sous-officier.

Chez nous dans les Goums, où l'encadrement est réduit, il est toujours chef de section. Plus que dans toute autre troupe, il doit payer de sa personne, passer devant. Le Marocain est, en effet, aussi ardent dans le combat offensif qu'éperdu dans la débâcle. Il faut avoir entendu hurler la « Fatiha » dans les gorges de Coxa pour mesurer tout l'ascendant qu'il faut à un sous-officier pour conduire ou retenir pareille troupe dans pareille circonstance.

Le sous-officier, il faut l'avouer, fait parfois figure de « bouc émissaire » chargé de la discipline ou de faire appliquer une consigne, parfois trop rigoureuse et surtout déplaisante, il le fait toujours avec un sens de l'humain et du possible puisqu'il doit s'y plier lui-même.

Dans l'armée traditionnelle, la troupe valait surtout par son encadrement de sous-officiers, je doute qu'il en soit autrement dans l'armée nouvelle, où la technique tiendra le chef souvent très éloigné de sa troupe, tandis que celle-ci, soit comme parachutistes, soit comme maquisards, agira le plus souvent par petits groupes où le sous-officier aura encore un rôle prépondérant.

Inscrites sur la Médaille militaire, qui lui est strictement dévolue, « Valeur et discipline » sont ses qualités propres, elles impliquent le dévouement et méritent l'admiration.

Cet hommage que j'ai tenu à vous rendre, au travers de notre camarade BERAUD, vous dira, Messieurs les Sous-Officiers de Goum, l'affection que je vous porte.

Quant à vous, Mon Cher Doyen, cher vieux guerrier, je vous souhaite, sur un air bien connu : « BON ANNIVERSAIRE, MES VŒUX LES PLUS SINCERES »... Vivez bien, vivez encore longtemps...

En quelques mots, BERAUD, très ému, remercia toute l'assistance.

Pour terminer, le Colonel Le PAGE, après avoir donné de ses nouvelles, soumit le texte d'un télégramme de déférente sympathie pour le Général GUILLAUME, qui fut adopté d'enthousiasme.

Il était près de 18 heures quand les derniers quittèrent le Cercle, chacun emportant de nouveaux souvenirs et espérant une prochaine réunion, cette fois dansante...

Étaient présents : les Colonels et Mmes LE PAGE, GUERIN, FERRACCI, GUILLE ; le Colonel PAULIN ; le Commandant et Mme VERIE ; MM. et Mmes BAILLY, BREMAUD, CLEMENCEAU, EVENO, LECLERCQ, LECORRE, MALLIGUE, PAYRE, PERIGOIS, SEIDEL, ROUISON, DEKYVERRE, SERRE ; MM. BEDEL, BERAUD, BOUYASSE, CHAMOT, CORBELIN, LOUBES, MAIRE, VERRIER, REYNAUD.

S'étaient excusés : les Colonels CHANEY, L'HERBETTE, DE FLEURIEU, BAUDOT ; les Commandants MEZARD, VALO ; MM. DUCLOS, GIRAUD, MARECHAL, LAFFOUGERE, GANTET, NOUGUE, OLIVIERI, TOURRES, VAGNOT.



### La Maison du Travailleur Etranger a vingt ans !

Sous le titre « La Maison du Travailleur Etranger », « une œuvre considérable en faveur des immigrés » « Dernière Heure Lyonnaise », faisait le compte rendu d'une conférence de presse tenue à l'occasion du vingtième anniversaire de la Maison par le Colonel Le PAGE, son directeur.

« A la veille de son vingtième anniversaire, la Maison du Travailleur Etranger, « qui a effectué un important travail d'assistance en faveur des immigrés, « dressait hier un bilan d'activité, au Foyer-Hôtel Paul-Krüger de Villeurbanne. » En présence de M. COLLET, directeur adjoint du Cabinet du Préfet, MM. GAT, sous-préfet et le Colonel Le PAGE, directeur général de la M.T.E., ont exposé le résultat des réalisations, sur les plans humain et matériel.

## PRIORITE AUX ISOLES

Après les difficultés de départ vite aplanies grâce à l'aide de divers services publics et celle de la ville de Lyon, l'Association a pu prendre en vingt ans une envergure relativement considérable. Et les résultats acquis présentent un certain intérêt, notamment en cette période où pouvoirs publics, syndicats et parfois même la population réalisent l'importance des problèmes corollaires de l'immigration.

Bien que la M.T.E. s'occupe également de l'installation des familles étrangères, du remplacement des bidonvilles par des immeubles, etc., l'œuvre la plus tangible est représentée par les onze foyers — trois foyers-hôtels et huit foyers d'hébergement — qui accueillent des travailleurs isolés et où un effort remarquable a été fait. Actuellement, plus de 3.000 « déracinés » y sont hébergés en permanence, et ils semblent y vivre décemment, et pas nécessairement dans ce que certains ont pu appeler des foyers-casernes ; si de ce fait certains organismes ont des difficultés à s'équiper correctement, c'est généralement par manque de crédits. Mais dans les onze foyers construits (ceci pour notre seule agglomération), le facteur humain a été sérieusement considéré, tous possèdent un équipement socio-éducatif et un secteur d'enseignement, ce dernier dans le cadre de la formation destinée à favoriser la promotion sociale ; la « pension » de 3,90 F par jour est modeste, et elle comprend toutes les charges de prestation de service (gaz, lingerie, etc.).

L'Association s'est également occupée de l'hébergement des familles installées ou en transit et s'est attaquée de front, depuis 1966, en particulier, aux garnis insalubres ; en outre trente bidonvilles ont été détruits, de 1958 à 1969 : sur les 3.989 « isolés » qui y vivaient, 3.626 ont accepté les propositions de relogement compensatrices. D'autre part, deux cités familiales ont été construites à Vaulx-en-Velin, de nombreuses réservations faites à la Société d'H.L.M., d'anciens chalets d'hébergement remplacés par des immeubles, etc. Au total, du 31 décembre 1970, le Conseil Général et le Fonds d'Action Sociale avaient, pour le Département du Rhône, accordé un concours financier de 6,7 milliards d'anciens francs, et il convient d'y ajouter la part apportée par le Patronat au titre du « 1 % à la construction ».

## PROBLEMES ET PERSPECTIVES

Les responsables de l'Association savent que les foyers d'hébergement collectifs devront peu à peu être suivis de « foyers de promotion » à l'image des foyers-hôtels : les jeunes immigrés, qui s'adaptent et s'intègrent plus facilement à notre système de vie, aspirent — et c'est normal — à autre chose que le collectif, à se hausser au niveau de leurs camarades de travail français « il ne s'agit pas seulement pour eux de promotion, mais de justice sociale » affirmait le Colonel Le PAGE. Le succès sur les propos d'un rapport présenté par le groupe de travail des mal logés du VI<sup>e</sup> Plan, il citait : « Aucune action ou mesure collective n'a de chance d'être durablement entreprise ni d'aboutir, si l'opinion publique française ne lui donne un appui massif ».

\*  
\* \* \*

Nous rappelons que parmi les collaborateurs du Colonel Le PAGE la Maison compte plusieurs camarades de LA KOUMIA, le Colonel FERRACCI, les Commandants VALO et VERIE, MM. BREMAUD, CLEMENCEAU, GANTET, SEIDL et SERRE.

# PARIS

## 18 SEPTEMBRE 1971 - DEUX MARIAGES A PARIS

Le 18 septembre dernier, à Paris, en la chapelle de l'Ecole Militaire, deux mariages ont été célébrés.

Ce fut d'abord celui de Mlle Marilys PARTIOT, fille du Général PARTIOT, avec M. René BAUD, fils du Commandant René BAUD, mort pour la France à son poste, le 1<sup>er</sup> octobre 1955, alors qu'il était chef du bureau d'Immouzer des Marmouchas.

Ce fut ensuite celui de Mlle Véronique TURNIER, fille du Général qui préside notre Association, avec M. Alain SAVIN d'ORFOND.

Ces deux heureux événements ont rassemblé autour de Mme BAUD, du Général et de Mme PARTIOT, du Général et de Mme TURNIER et des deux jeunes couples, une nombreuse assistance où la Koumia était largement représentée pour leur apporter nos compliments, nos vœux et leur exprimer les sentiments qui nous unissent à leurs joies présentes comme au souvenir de nos disparus.



# VOSGES

## LE GÉNÉRAL BAILLIF A LA CROIX DES MOINATS

Les 12 et 13 juin derniers, une cérémonie en l'honneur du 6<sup>e</sup> R.T.M. a eu lieu à Cornimont. Une importante délégation avait tenu à entourer son ancien colonel, le général BAILLIF.

La première partie de cette manifestation du souvenir eut lieu à la Croix des Moinats où une gerbe fut déposée par le général BAILLIF au monument des Goums marocains, mais il fut impossible à l'assistance de rester sur place, car un orage d'une rare violence s'abattit, suivi d'une pluie diluvienne (pluie qui rappelle l'époque de 1944).

Le lendemain, une autre cérémonie eut lieu au monument du 6<sup>e</sup> R.T.M., à Cornimont, à la stèle, au Haut-du-Faings, où le général BAILLIF fit, non sans émotion, l'historique des combats de son valeureux régiment pour la libération de cette région, et il rappela aussi ses chefs, le maréchal De LATTRE, les généraux De MONSABERT et GUILLAUME.

Une messe du souvenir clôtura cette touchante manifestation.

## VISITE AU GÉNÉRAL GUILLAUME

Au mois d'août, nos camarades VAGNOT et FEUILLARD eurent l'honneur d'être reçus par le général GUILLAUME à Guillestre.

« Au cours de l'entretien, le général nous rappelant la Koumia, Rhin-et-Danube, et plus particulièrement son attachement aux Vosges et à sa vaillante population, nous demanda de transmettre aux Vosgiens sa fidèle amitié.

Nous devons souligner que, lors de notre arrivée à Guillestre, nous étant adressés à un facteur pour connaître l'endroit de la demeure du général, celui-ci nous accompagna jusqu'à la porte. Nous le remercions pour sa complaisance et lui de nous répondre : « Pensez donc, pour un si brave homme ». Nous fûmes très sensibles à cette réponse. »

# Opérations pour le dégagement de FES en 1911

## *Extrait du Journal de Marche du spahi Garry*

*de l'encadrement du 3<sup>ème</sup> Goum Mixte  
de la Chaouïa*

Après la tentative infructueuse de s'emparer de la personne de Ma el Aïnine, prétendant à un trône, en mai 1910, dans les régions de Tadla et des Srarna, le 3<sup>e</sup> Goum stationne au poste dit : arrière-garde tactique de Dar Oued Chafaï, à 150 km au sud de Casablanca. Les termes d'arrière-garde tactique sont de forme diplomatique pour éviter les susceptibilités germaniques dont les agents au Maroc surveillent nos faits et gestes.

Les troupes du poste s'entraînent intensivement tout l'hiver 1910-1911. Dans quel but ? Par distraction évidemment. Pas folichonne la vie dans les postes à cette époque.

Le 2<sup>e</sup> Goum nous relève au début de 1911 et nous rejoignons notre poste d'attache à Settât. La vie y est agréable. On y côtoie des européens et des européennes. Casablanca n'est qu'à 75 km, une journée à cheval. Toutefois, le tempérament des uns et des autres ne s'accommode que contraint à l'inaction. Nous ne sommes qu'en Chaouïa. Les renseignements qui parviennent des confins de cette province font présager des opérations de dégagement au bord du balcon. Nous savons également que les tribus des environs de Fès sont soulevées contre le Sultan Moulay Hafid. La capitale du Nord est encerclée. La situation s'aggrave et un beau jour un long télégramme ordonne de se préparer « illico » pour aller dégager Fès.

Nous sommes joyeux et les préparatifs ne traînent pas en longueur. Koulchi Moujoud ! Habillés et équipés de neuf, les fusils Lebel remplacent les fusils Gras. Nous sommes aussitôt passés en inspection par le Lieutenant-Colonel SIMON, commandant le Cercle, lequel a manifesté sa grande satisfaction pour la brillante tenue du Goum.

**22 AVRIL.** — Inutile de sonner le réveil. Bien avant l'heure, une multitude de parents et d'amis de goumiers attend notre départ pour nous accompagner.

Le petit nombre d'Européens de Settât auxquels nous étions sympathiques tient à assister à notre départ.

Les mères, les épouses et parents de goumiers se lamentent et poussent des cris stridents. C'est un beau chahut, mais, soyez sans crainte, ça ne durera pas longtemps.

Le Capitaine CAPPERON nous emmène préparer le bivouac à Ber Rechid. Cette première étape se fait allégrement, et l'on s'endort le soir sur la terre humide.

Nous recevons des renseignements divers, entre autres celui d'avoir à escorter un convoi de munitions à la Mehalla du Commandant BREMOND, qui est à court.

**23 AVRIL.** — Etape à Mediouna, redoutable Kasbah ayant laissé les souvenirs de durs combats en 1908.

Le 4<sup>e</sup> escadron du 1<sup>er</sup> spahis, dit « Escadron de Fer », commandé par le Capitaine DEVANLAY, y est stationné. J'y compte beaucoup de camarades. Inutile de dire que nombreux furent les quarts de pinard absorbés à la santé de chacun de nous et à nos futures prouesses.

**24 AVRIL.** — Nous déambulons en direction de Fédala, terme de l'étape. Nous y sommes rejoints par d'autres goums et des troupes régulières.

**25 AVRIL** marque l'étape de Bou Znika, la marche dans le sable a été pénible pour les fantassins. 4.000 hommes environ sont déjà rassemblés. L'ordre de marche se décide ici. A notre grande satisfaction, on nous fait l'honneur d'ouvrir la marche.

**26 AVRIL.** — En route pour Rabat, en escortant un convoi de ravitaillement.

Les étapes, au bord de la côte, sont monotones. Nos regards, constamment tournés vers la mer, n'aperçoivent qu'une eau foncée et l'écume des vagues se brisant contre les rochers.

L'arrivée à Rabat se fait vers 15 heures. Bivouac au pied du fort Rottembourg, construit par un ingénieur allemand.

Le camarade SERPINET et moi profitons d'un peu de repos, dans la soirée, pour détaier dans la ville. C'est sale partout. Des odeurs nauséabondes irritent nos narines, en particulier, dans la rue Souika. Il n'y a pas lieu de rechercher les causes d'épidémies de tous genres. L'unique hôtel tenu par un européen fait l'objet de notre visite. Nous y sommes bien accueillis, comme de juste, en dégustant une bonne anisette.

Une surprise agréable nous attend à notre retour au camp. Un tonnelet de tafia tombé d'un chameau s'étant brisé, des camarades, témoins de l'accident, ont profité de cette bonne occasion pour en remplir leurs bidons, il a été ensuite procédé au partage en vrais frères.

Le dîner n'est pas compliqué. Il consiste à mélanger des quartiers d'oranges dans des œufs battus et consommés crus. C'est excellent. On recommencera.

Nous en sommes déjà à l'emploi des partisans. 400 cavaliers, sous les ordres du Chérif el Omrani, campent près de nous, en faisant un vacarme indescriptible. Beau voisinage, tant pis pour ceux qui ont sommeil.

**La journée du 27 AVRIL** nous amène de l'imprévu. C'est, d'abord, la traversée de la ville indigène par le Bab el Alou, au son des cliques et nouba.

Nous lisons sur les visages cette fierté d'être les premières troupes à franchir les limites de l'occupation. De jeunes et belles juives, juchées sur les terrasses des immeubles, nous acclament et nous sourient. Ce qui leur vaut, en réplique, des coups d'œil égrillards et une allure encore plus martiale.

Nous abordons maintenant la rive de l'Oued Bou Regreg, à marée basse à cette heure.

Pour franchir le fleuve, nous n'avons à notre disposition que de petites barques dans lesquelles les chevaux doivent sauter. L'exercice n'est pas familier à nos montures dont plusieurs glissent et tombent au fond de l'embarcation.

Le débarquement sur la rive opposée est aussi délicat. C'est maintenant le tour des chameaux. Ah ! les chameaux ! Plusieurs barques chavirent, les animaux s'en vont à la dérive. Cela devient une distraction pour nous.

Pour le transbordement de l'artillerie de 75 mm, les artilleurs ont aménagé des bacs reliant plusieurs barques entre elles, et en employant des bois trouvés sur place.

La traversée de l'Oued terminée, les chameaux sont rechargés et la colonne s'ébranle en direction du plateau de Salé, en passant par la ville.

Les rues et les terrasses des maisons sont bondées de curieux, mais il faut l'avouer, les physionomies ne sont pas du tout sympathiques. Finis les beaux visages souriants de Rabat.

Les jardins, autour de Salé, sont luxuriants. Les orangers en fleurs sont encore chargés de fruits. Cet ensemble embaume l'air très agréablement.

Nous installons le bivouac à 3 km au-delà de Salé, mais le lendemain, nous faisons un petit bond pour céder la place aux troupes du Colonel Brulard, traversant le Bou Regreg à leur tour.

Nous sommes renforcés de deux batteries de 75 et de deux sections de mitrailleuses.

**28 AVRIL.** — Le réveil est sonné à 2 h 30. Pas de chance aujourd'hui, et je ne comprends pas que l'on nous dérange aussi tôt pour contempler ensuite une colonne défilant pendant 3 heures. Ce n'est pas tout, on nous a confié la garde du convoi des chameaux. Il y a sûrement une raison. Les goums à pied forment l'arrière-garde, tandis que nous, fiers cavaliers, protégeons le flanc droit vers et dans la forêt de la Mamora, d'où pourraient surgir des dissidents embusqués. En effet, les douars étant déserts, c'est le signe de l'hostilité.

L'étape est très pénible, longue de 38 km dans le sable mou, sans eau, sous un soleil déjà ardent, les fantassins ne comptent pourtant pas un trainard.

Quant à nous cavalier, les géantes marguerites sauvages entravent les jambes de nos chevaux. De surcroît, ces derniers culbutent fréquemment sous l'effondrement de nombreuses garennes de lapins qui pullulent dans ce secteur.

Le camp se monte près de la casbah de Kenitra, dans le sable et les marguerites, où les lapins effrayés fuient de toutes parts, et rentrent même dans nos gaitounes où ils se font capturer. L'ordinaire, de ce fait, est amélioré, car le régime est mesuré et un peu juste.

Nous séjournons en ce lieu, jusqu'à ce que les renforts et le ravitaillement soient suffisants pour permettre de poursuivre la marche en avant. J'en profite pour aller à la pêche. Les captures en friture sont satisfaisantes pour tous.

Le ravitaillement en orge étant insuffisant, le Colonel Brulard a recours aux douars qui n'ont pas encore démenagé.

L'opération se déroule sous forme de manœuvre pacifique, mais il ne faut pas se fier au calme apparent.

Tout d'abord, à la demande d'avoir à nous vendre de l'orge, les habitants des douars nous affirment qu'ils n'en possèdent pas. Nos goumiers sont d'avis contraire et nous promettent d'en découvrir si on les autorise.

Nous mettons pied à terre, et malgré les vives protestations des marocains, nous prospectons et découvrons des silos d'orge remplis jusqu'à l'ouverture. Nous remplissons nos sacs, chargeons les mulets, payons les propriétaires du bien acquis et regagnons le camp sans inquiétude.

**6 MAI.** — La journée s'est passée au bord de l'eau. En rentrant le soir, prendre contact avec la soupe, une nouvelle alarmante nous parvient. En effet, le convoi de ravitaillement sur chameaux a été attaqué à une dizaine de kilomètres à l'orée de la forêt. L'Officier du train et deux hommes sont tués. Une grande partie des chameaux et du chargement ont été emportés par les dissidents.

Abandonnant la soupe, les six goums à pied et à cheval partent, respectivement au pas de gymnastique et au trot. Deux pelotons de spahis et une compagnie de tirailleurs nous suivent. La poussière soulevée du sable nous gêne considérablement. Nous ne nous voyons même plus. Mais il n'y a pas un instant à perdre, nous espérons encore dégager et récupérer ce qui peut rester du convoi. Nous rencontrons le long du chemin, de nombreux chameaux à la débâdada, délestés de leur chargement et de leur bât. Les sokhars (chameliers) haletants, nous racontent brièvement l'attaque. Ils ajoutent que nous pouvons encore prendre contact avec les pillards qui s'attardent à rechercher les choses

les plus avantageuses du convoi : sucre, café, pain, farine, etc. abandonnant les sacs d'orge et d'avoine éventrés. La piste est jonchée de débris de selles, de sacs, de chameaux tués. Puis on entend un râle. C'est un homme blessé mortellement. Il fait nuit. Il nous faut occuper un mamelon et nous mettre sur la défensive en attendant le petit jour. En allant occuper cette position, je tombe sur un tringlot qui avait réussi à se camoufler dans les grands blés. Il se demande encore ce qui arrive, car il ne pensait pas si tôt à l'arrivée des troupes. Le tringlot qui est venu donner l'alarme à Kenitra nous accompagne. Il est tout bouleversé. Ses manches de chemise sont retroussées et il tient constamment sa carabine dans une position défensive, comme s'il se trouvait encore aux prises avec les assaillants. Il me narre ce qu'il a vu : « Je m'étais attardé derrière le convoi quand tout d'un coup, je vois sortir des blés une cinquantaine de marocains chargeant sur le convoi en criant et tirant des coups de fusil. D'autres arrivent derrière. Je n'ai pas le temps de réfléchir, je tire un chargeur de carabine et me sauve. Je prévient l'officier, puis voilà tout en débandade. Des chameaux tombent, l'officier est blessé, le brigadier Pinson tué et le convoi reste aux mains des pillards. J'ai lancé mon cheval à bride abattue dans la direction du camp de la colonne, dont j'ignorais l'emplacement et la distance. Je n'osais pas m'approcher, craignant de tomber sur un campement de marocains. J'ai agité prudemment mon casque et ai reconnu nos troupes. Après avoir poussé un énorme soupir je suis allé rendre compte au Colonel de ce qui était arrivé et suis revenu avec vous ». « As-tu bouloté ? », que je lui demande. Il me répond qu'il n'a rien mangé depuis la veille. Je lui donne alors un morceau de Kessera et un bout de viande que j'avais mis hâtivement dans ma poche, puisqu'on n'avait pas eu le temps de manger la soupe. Il avale tellement glouonnement que j'ai l'impression qu'il va s'étouffer, vu qu'il n'y a rien à boire.

Nous mettons nos chevaux à l'abri, puis un homme sur deux au combat à pied. Nous commençons à nous assoupir lorsque le Lieutenant de Mazerat crie : « Halte-là ! ». Il n'obtient pas de réponse. Il s'avance alors et appelle : « C'est vous Olivier ! » croyant que c'était le goum à pied qui rejoignait. Pour toute réponse, il reçoit une fusillade nourrie. Par miracle, personne n'est touché. Le Lieutenant se retire derrière le peloton et commande des feux de salve immédiatement suivis d'effets. Les assaillants sont partis, mais pas pour longtemps. Ils reviennent avec des renforts, montent à l'assaut en criant et injuriant. La fusillade s'échange à bout portant dans la nuit noire. Les assaillants lâchent pied devant l'efficacité de notre riposte. Nous goûtons enfin le repos dans le calme jusqu'au petit jour. La fraîcheur du matin nous oblige à battre la semelle pour nous réchauffer. Nous allons d'abord à la recherche du cheval du brigadier Régnier, tombé dans un silo au cours d'une patrouille pendant la nuit. Nous retrouvons le cheval droit sur les postérieurs enfoncés dans le silo, position gardée pendant plus de 3 heures. Ensuite, nous nous mettons sur les traces des dissidents, espérant retrouver des chargements abandonnés. Hélas, nous ne rencontrons que des cadavres de chevaux et de chameaux baignant dans leur sang. Nous pénétrons dans la forêt, mais n'obtenons aucun résultat. La rentrée au camp va nous permettre de faire reposer hommes et chevaux.

Un détachement part à la rencontre d'un nouveau convoi. Il a été sérieusement attaqué. Un Maréchal des Logis et six hommes du train sont tués. Une partie du convoi est abandonnée.

Le lendemain 8 mai, nous allons chercher un autre convoi venant de Salé. Nos patrouilles s'aventurent dans la forêt. Nous en sommes à peine retirés que nous apprenons la mort du goumier Djilali, du 5<sup>e</sup> Goum, envoyé par le Lieutenant Lahure porter l'ordre de nous replier. Les dissidents l'ont éventré et brûlé.

Des cris de vengeance fusent de toutes les bouches des goumiers pour appliquer la loi du talion. Chemin faisant, nous retrouvons les arabas du convoi pillé la veille. Nous apercevons à la lisière de la forêt dont nous nous étions éloignés, les groupes de cavaliers venus attaquer le convoi que nous sommes chargés de protéger. Des coups de feu nous sont adressés. Une colonne de renfort avec de l'artillerie accompagne ce convoi. Quelques coups de canon suffisent pour disperser les marocains. Nous arrivons au camp de Kenitra sans inquiétude.

L'ordre de mobilisation a dû être donné dans les tribus. En effet, des groupes apparaissent à quelques kilomètres, puis s'enhardissent au point d'approcher la méhalla chérifienne à une cinquantaine de mètres. Les dissidents sont nombreux et font preuve de mordant. Le baroud est sérieux. L'intervention de plusieurs goums et d'une section d'artillerie oblige les adversaires à abandonner la partie après avoir reçu une bonne leçon. Il y a plusieurs tués de notre côté dont un caïd Mia du Tabor chérifien.

Sur l'autre face du camp, des troupes hostiles tentent de faire une démonstration dont le résultat a été leur dispersion par l'artillerie.

Pour ce genre de distractions, c'est bien trouvé pendant le jour, mais c'est moins amusant quand cela se répète la nuit plusieurs fois. Les cris de : « Aux Armes ! » font le tour du camp, nous obligeant à occuper les tranchées à chaque alerte. Ce n'est pas l'idéal pour celui qui a besoin de dormir. Ces alertes ne sont pas sérieuses, et nous finissons par ne plus nous en inquiéter en restant calmement dans la tente.

La journée du 10 mai s'est écoulée sans incident. Nous sommes avisés que nous partons demain matin. Tous les goums, un bataillon de tirailleurs, un bataillon de coloniale et de l'artillerie forment ce qu'on appelle « la colonne volante », sous les ordres du Colonel Brulard, de la Légion Etrangère.

Et maintenant, Zidou el Goudem.

(à suivre).

Léonard GARRY.

---

## RECHERCHE D'EMPLOI

Notre camarade, l'Adjudant-Chef GOLOVINE, en activité aux F.F.A., envisage pour des raisons familiales, de prendre sa retraite, et recherche une gérance, restaurant, hôtel, alimentation sur la Côte, ou quelque chose d'approchant.

A.C. GOLOVINE - S.P. 69-106

---

## OFFRE D'EMPLOI

Un ancien Officier répondant aux conditions suivantes :

Parler arabe et anglais, de préférence marié, mais sans enfants en bas âge, plus de 35 ans. Relations publiques et logistiques, talent d'organisateur, est recherché pour liaison entre pétroliers français et autorités libyennes. Compétence pour débattre des problèmes surtout d'ordre logistique.

Durée : deux fois un an (10 mois en Libye et 2 mois de congé en France).

Conditions financières et matérielles : à débattre.

C.V. et 2 photos d'identité à adresser au Secrétariat de la Koumia, qui transmettra.

---

# Le Goumier

## HAMOU-OU DAOUD

---

Hamou était prisonnier. Bras liés entre deux soldats, il descendait comme un automate les dernières pentes du djebel.

Le ciel était bas, des cohortes de gros nuages sales et lourds de pluie prenaient eux aussi d'assaut le mont hostile, l'enveloppant d'un énorme suaire gris, dans lequel il semblait devoir disparaître.

Hamou ne voyait rien ; le regard et la tête vides, mû par ses seuls réflexes de montagnard, il suivait péniblement ses gardiens. A peine put-il un instant accrocher son regard sur KAIROUANT la Sainte, apparue brusquement dans la plaine, au détour du sentier, si proche et si lointaine à la fois. Toute la grisaille de ce jour de deuil n'arrivait pas à atténuer la blancheur mate de ses minarets vers lesquels, comme en dernier refuge, accourait le peu de lumière qui parvenait à échnapper à la marée cotonneuse venue de tous les points de l'horizon, lequel, à chaque saute de vent, s'amenuisait de plus en plus.

Hamou réfléchissait. L'esprit obscurcit, les tempes bourdonnantes, il essayait à gros efforts de remonter le cours du temps. Perdu dans ses réflexions, il oubliait et son état, et sa blessure, laquelle, témufiant son visage, avait tracé sur son front un énorme sillon sanglant que protégeait un pansement sommaire. Que resulterait-il de ce long et difficile soliloque ? C'était bien avant-hier soir, de cela il en est sûr ! Il se voit, fantôme parmi les fantômes, grignotant à petits coups les pentes du massif.

Peu à peu, sa mémoire fait surface prudemment. Des visages connus passent, clichés fugitifs, dans son esprit ; il les suit un moment puis, fatigué, les perd.

Ses souvenirs remontent et se précisent ; le retrait de son goup des positions du djebel SERJ ; l'inspection du commandant ; les manœuvres de nuit sur un piton voisin ; la visite d'un général américain ; la randonnée mystérieuse d'un petit groupe où BASSO, son moqaddem figurait, leur retour à l'aube. BASSO interrogé, n'avait rien voulu dire ; quant à ALL, le planton de l'adjudant-chef, autant vouloir questionner le rocher de Bin el Ouidane ; les mille allées et venues des chefs de section qui les intriguaient tant, puis au soir, le rassemblement, l'explication du coup de main à réaliser et leur départ aux dernières lueurs du crépuscule.

Un instant son esprit tatonne dans le vide, comme un aveugle cherchant son chemin. Lentement, il reprend le fil de ses souvenirs, s'y accroche désespérément, heurtant en passant des visages qu'il reconnaît des images se succèdent comme dans une ronde de feuilles mortes, qu'il essaye de coordonner.

Il se revoit, grimpant les pentes du djebel ; la nuit est noire, mais à mesure que l'on monte, les pitons qui les écrasaient se rapetissent et l'horizon visible s'éclaircit.

La crête n'est plus loin. L'œil aux aguets, il en détaille les sinuosités. Là, gîte l'ennemi. De là-haut, de puissantes jumelles fouillent la plaine pour y déceler notre activité et, au moindre mouvement suspect, des canons invisibles

aboient et sèment la mort. Prendre le TAHOURIRTS, c'est crever les yeux de l'adversaire. HAMOU comprend bien tout cela, et le fait que son gougou ait été désigné pour cette opération le remplit d'orgueil.

La crête est à portée de la main. Déjà on entend les premiers bruits de l'occupant. BASSO, le moqaddem, qui y est déjà venu l'avant-veille, donne ses ordres dans un souffle, puis disparaît, happé par la nuit.

Qui donc était avec lui ?... Il cherche l'esprit tendu... oui... Un pâle sourire éclaire son pauvre visage défiguré. Mais oui... Driss le tireur ; Mohand, le maou ; Naceur et Oulaïd. Une fine équipe.

Ils doivent se porter au plus près des positions adverses, jusqu'aux barbelés, et si possible au-delà. Tels des serpents, ils se coulent parmi les rochers épars, évitant la pierre qui roule, le buisson qui écrase peut geindre. Ceux d'en face ne se doutent de rien. Qui donc pourrait venir les attaquer en pleine nuit ? Et en ce lieu ? Les abris son épais. Des armes nombreuses battraient méthodiquement le terrain en cas d'attaque. Pièges et barbelés protègent les avancées. Ils ne craignent donc rien.

On devine, peu à peu, les emplacements qu'il faudra vider. Une ombre se projette en halo sur la crête. Un guetteur sans doute qui se détend. Des phrases gutturales leur arrivent par morceaux, que le vent entraîne comme à regret jusqu'à eux.

Les voici aux barbelés. Les fils courent sur les rochers, étouffant un buisson au passage, remontent, redescendent, disparaissent. Mauvais travail de pionniers juge HAMOU. CULAID coupe consciencieusement. Eux suivent sans bruit. C'est fait. Les voilà près du but. Nerfs crispés, il attend comme les autres et essaie de dérouler mentalement le film de la bagarre prochaine, supputant leurs chances et celles de l'adversaire. Ils sont là près de deux cent, accrochés aux pentes attendant la grenade ou la rafale qui ouvrira le bal. Et c'est le baroud...

Ensemble, tels des diables, ils surgissent. Les grenades en éclatant trouent le silence engoissant dans lequel ils vivaient : longues plaintes des pistolets mitrailleurs Thomson se heurtant aux Schmeisser, rafales de fusils mitrailleurs, courtes et rapides. Tout se mêle, se dépasse. Les traçantes ennemies décrivent des paraboles lumineuses, et miaulent furieusement en heurtant les rochers. Les cris de guerre du berbère s'opposent aux ordres du germain surpris, qui s'affole, se défend par à-coups, décroche et se disperse. Tout près de lui, un groupe de prisonniers à moitié endormis dévale en trottinant, l'échine courbée, la pente. Quelques blessés geignent doucement dans l'ombre, comme pour se faire pardonner on ne sait quel crime. Le coup de main a pleinement réussi.

Nos fusées vertes retombent au loin, en nappes lumineuses qui s'étalent brûlantes encore au sol, dans un grésillement assourdi ; en bas, celles d'en face, rouges, appellent le sang et la mort.

Dans la nuit, on s'organise. Trois sections continuent la poursuite tels des loups, ils suivent les rescapés à la trace, et leurs ombres s'allongent démesurément sur la contre-pente, éclairées par les fusées de l'adversaire.

Une longue salve de mortiers fouille rageusement la crête, à la recherche des assaillants. Qui donc était avec lui ?... Mohand, Lhacem, Driss presque toute l'équipe, les autres un peu partout en meute déchainée : l'Adjudant-Chef est tué jette quelqu'un dans la nuit noire, Basso le moqaddem aussi — hurle un autre à la cantonnade — le Lieutenant est devant — ajoute un troisième en dévalant la pente au pas de charge.

Une avalanche de fer dégringole du ciel hostile, véritable torrent d'acier, encageant la crête et ses abords.

« Zidouh gouddem » crie Cartet le chef de la 2<sup>e</sup>, et, dans un rush désordonné, malgré une mitrailleuse lourde qui hoquète sporadiquement d'un piton voisin, ils se poussent dans les ravineaux.

Maintenant, les « lourds » s'expliquent entre eux, au-dessus de leurs têtes. En rangs serrés, dans un bruit de locomotive en furie, passent les « gros noirs » avant de s'écraser à grand fracas que repercutent, en échos grondeurs, les vallées voisines. Nos mortiers poussent eux aussi des pointes chez l'adversaire, et les fusées essayent obstinément d'éclairer le ciel noir. Quelle nuit !... En bas, la plaine s'illumine de la lueur fauve des départs, et de celles plus vives des arrivées dont les détonations ébranlent l'air humide.

Un éclair fulgurant l'aveugle et le jette à terre ; il s'en souvient encore. L'aube le réveille, glace, les membres gourds, vidé, hébété, par une fatigue insurmontable. Où est-il ? Que lui est-il donc arrivé ? Pourquoi se trouve-t-il là ? Avec peine, il ouvre ses paupières. Un liquide brun rougeâtre salit sa djellaba en plaques coagulées. « Du sang » pense-t-il. Curieusement, il se regarde, touche ses membres. La crête est loin... Quelle crête ?...

La mémoire absente, il ne peut lier ses souvenirs. Il a froid, jette autour de lui des regards inquiets et surpris. Serait-il donc condamné à rester ici ? Qui donc a serré sa rezza ? Il veut l'enlever d'un geste maladroit. Cela lui arrache une plainte sourde. Il comprend alors. Il est blessé. Il veut se lever, mais tout vacille autour de lui. Un brouhaha incompréhensible pour lui, frappant douloureusement ses oreilles, le tire de sa torpeur. Des soldats inconnus habillés de vert le dévisageant sans aménité. Qui donc sont ces hommes ?

Sans ménagement, ils se jettent sur lui et le traînent jusqu'à un P.C. tout proche. L'un d'entre eux, en mauvais arabe qu'il comprend à moitié veut l'interroger. Peine perdue ! Un infirmier le panse sommairement puis lui fait boire un mystérieux breuvage. Dans un coin, il peut se blottir et dormir d'un sommeil bourré de cauchemars.

A son réveil, au matin quelqu'un le fait manger, puis en route.

Que vont-ils faire de lui ? Sans doute le questionner encore. C'est le premier gommier qu'ils capturent. Ont-ils des gens parlant berbère ? Possible.

Mais à quoi bon essayer de deviner l'avenir ? Ce qui est écrit est écrit, et nul ne peut tourner lui-même sa page.

Que vont-ils penser de lui les Attaoui s'ils savent son état ? Honte à la tribu ! Ils pourront couper leurs « Nouadars ». Et dire, comme si l'homme pouvait forger lui-même son destin, qu'il se voyait déjà maoun ou même moqaddem, une croix de guerre sur sa djellaba, parader au souq d'Ouaouizarth, son pays natal.

Son esprit enfin libère, jouant librement avec ses pensées, il marche, oubliant par instant le gouffre dans lequel il est tombé. Le soldat de tête s'arrête, lui aussi. Que veulent-ils donc faire ? Serait-ce que... Non, il n'y songe pas. Mektoub.

Ah ! il faut s'asseoir. Tant mieux. La fatigue commençait à l'envahir. Peut-il aller boire ? Par une mimique appropriée, il fait part de son désir. Un gardien a compris et le détache. Il se traîne lentement vers une source proche qui chante doucement.

Hamou, longuement, se désaltère, puis se couche avec précaution sur la terre spongieuse.

Le fusil entre les jambes, surveillant leur prisonnier du coin de l'œil, les deux soldats avalent gloutonnement leur casse-croûte.

Dort-il ? Il a été pansé. Pourrait-il continuer la route ? Il doit être bien fatigué. Mais pourquoi donc prendre tant de manières vers l'arrière.

Les lois du destin sont impénétrables, et Dieu sait reconnaître les siens dans la misère.

Ceux de là-haut l'ont bien fouillé, mais n'ont pu découvrir l'objet de sa délinquance ou de sa mort.

Dans le fond de son seroual, à hauteur du mollet, est nichée une grenade. Depuis son réveil, il le sait. Comment y est-elle venue ? Au cours du combat peut-être ? Qu'importe. Il ne cherche pas à savoir. Elle est là et cela est l'essentiel.

Suivant le rite, les bras dans sa djellaba, il s'assoupit semble-t-il, paraît fiévreux, secoué qu'il est par de brusques mouvements de tout son corps.

Enfin elle est à lui... Un instant il la caresse de ses longs doigts et murmure une prière à son encontre.

Dix secondes après l'enlèvement de la goupille et le baroud de l'intérieur explose, disait Basso le moqaddem. Distance : une quinzaine de mètres. La placer entre ses deux gardiens, un jeu pour lui.

Il compte jusqu'à cinq...

C'est ainsi qu'un matin de février 1943, les tirailleurs postés sur le Kef el Guitoune virent sortir d'une « Chaaba » un être hirsute vêtu d'une djellaba en loques, portant deux fusils, et qui venait du « Bled es Sibbah ».

# Extraits des Œuvres du Capitaine Georges-Emmanuel RACLOT

Ancien Chef d'Annexe d'El Kelaa des MGOUNA

Mort au Champ d'Honneur au cours de la Campagne d'Italie  
le 18 juin 1944 (1<sup>er</sup> G.T.M.)

---

## RHAPSODIE DESERTIQUE

*(Suite et fin)*

### QUATRIÈME MOUVEMENT

Une mer à nos pieds meurt mais aucun air  
Ne passe sur ses flots ardoisés, immobiles ;  
Sa houle s'est figée en courts rouleaux hostiles  
Et comme pétrifiés dans le soir encor clair.

La mer ? mais quelle mer ? Ne vois-tu que la houle  
Vers laquelle tu vas, voyageur du néant,  
N'est que l'immense champ de repos des errants  
Roulés sous ces tombeaux que nos chameaux éboulent.

Je dis la mer ; je veux la mer et sa fraîcheur ;  
Je veux la mer avec les feux de mille étoiles  
Et la brise du large et le chant d'une voile  
Cinglant vers mon désir de toute sa blancheur.

Erreur, tu n'as plus rien à espérer des choses.  
Nous voici près du but jusqu'alors indistinct ;  
Ce champ de mort malgré notre vouloir atteint,  
Et vivants dont déjà l'au-delà seul dispose.

La mer, le vent, la nuit lourde enfin de bonheur...  
Ecoute et vois, le ciel est plein de sûrs présages,  
Ne te laisse leurrer par de mortels messages  
Et sens la brise où flotte un arôme de fleur.

Je sens l'âcre relent à nuance sucrée  
Des chairs que le soleil abolit lentement  
Et je ne vois plus rien que le noir tournoïement  
D'un vol de charognards qu'excite la curée.

Ne renie pas le sens vainqueur de ces minutes  
Qui me grisent de joie, car je sais que voici  
Le moment attendu, notre seul merci,  
Cela pourquoi depuis le premier pas, je lutte.

Sois réel : vois la mort, sa peur, le jugement,  
Apporte ton actif, mets-le dans la balance,  
Constate ton passif et suppute tes chances,  
Et prépare ton âme à tenir ses serments.

Arrête, fou, voici, tout le crie, la retraite  
Dont nous avons rêvé pendant de si longs jours,  
Et voici cette aimée exquise sur sa tour,  
Comme par le passé à nous recevoir prête.

Ton amour n'est plus rien qu'un tourment animal,  
Un dieu plus fort que lui vient exiger ton compte,  
Et tu devras subir ta plus pudique honte :  
Rien n'a plus de valeur que le bien et le mal.

Qui osera peser dans un plateau unique  
Ce que fut notre vie exceptionnelle en tout,  
En solitude, en guerre, en peine jusqu'au bout,  
Et nous punir au nom d'une loi ironique.

Tout est fini, la corde a cassé, couche-toi  
Et sache, sans un mot, comme font les nomades,  
Franchir sans un regret le seuil du dernier stade,  
Avec ce sol pour lit et tout le ciel pour toit.

Je refuse la mort, la vie est encor belle  
Malgré tous les malheurs qui seraient notre lot ;  
Vivre ! Je puis souffrir encor plus s'il le faut,  
Mais aussi retrouver la femme qui m'appelle.

Jugement ! Tu seras jugé ; trop tard, ce cri ;  
N'as-tu pas senti le mal des solitudes  
Dont tu voudrais, poussé par ta veule inquiétude,  
Retrouver le funeste et dangereux abri.

Je vivrai ! je vivrai ; l'immonde paysage  
Auquel nous a conduit notre dernier chemin  
Je le reparcourrai sans attendre à demain  
Et même sans espoir au terme du voyage.

Celle que tu laissas vivante dans le Nord  
Est morte, comme nous un monde entier l'ignore.  
Peut-être est-elle ici, dans ce rayon qui dore  
Une dernière fois la mer de tous les morts.

Blasphème ! Elle ne peut mourir sans que la touche  
Le dernier mouvement humain de mes aveux ;  
Elle ne peut mourir sans que j'aie, en ses yeux,  
Lu son assentiment et retrouvé sa bouche.

Silence enfin ! Ton chef te parle, que sa voix  
A laquelle toujours répondit ta présence  
T'impose encor ce jour la stricte obéissance ;  
Sois toujours le servant pénétré de sa foi.

*FINAL*

Brouillard calme, nuit d'argent,  
Un écho décourageant  
Se rit de la peur des gens.

Tombe basse au ras du sol  
Où s'est abattu le vol  
Des péchés, sinistre atoll.

Bête lasse, pieds fourbus,  
Trépassé, tous malheurs bus,  
A quelques mètres du but.

Un homme seul, sans amour,  
Trébuche à chaque pas, lourd  
Du passé de son cœur sourd.

Pour quel crime commis où  
Ces cadavres de dégoût  
Erreront-ils jusqu'au bout.

Quelle femme aurait pouvoir  
Pour les âmes sans avoir.  
Près d'un dieu, et l'émouvoir

Ombres fauves du désert,  
Qui prie pour vous ? Que vous sert  
D'avoir constamment souffert ?

Brouillard calme, nuit de gel,  
Un nomade au front de sel  
Poursuit son raid éternel.

El Kelaa des Mgouna,  
mai-juin 1943



**AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS  
de la 3° Division d'Infanterie Algérienne**

Tél. 755.86.40 - 20, Eugène-Flachat, PARIS-17° - C.C.P. 5515-37 Paris



## **Journée d'entr'aide du 4 Décembre 1971**

sous la présidence effective du  
Général d'Armée de GOISLARD de MONSABERT  
(en remplacement de la kermesse vente de charité annuelle)

- 10 h 00 Présentation et projection du film  
« LA CAMPAGNE D'ITALIE »  
au Cinéma Le Berthier  
35, boulevard Berthier, PARIS-17°
- 12 h 30 Lunch campagnard  
au Club RHIN et DANUBE,  
20, rue Eugène-Flachat, PARIS-17°
- 16 h 00 Tirage de la tombola de la 3° D.I.A.  
au Club RHIN et DANUBE  
(carnets en vente à partir du 1<sup>er</sup> novembre à l'Amicale de  
la 3° D.I.A.)

### **Participation aux frais**

- Frais de location de la salle de cinéma: 10 F par personne
- Lunch campagnard : 24 F par personne.

# BULLETIN RÉPONSE

à retourner rempli avant le 15 novembre 1971  
à l'adresse suivante :

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA 3<sup>e</sup> D.I.A.  
20, rue Eugène-Flachat - PARIS-17<sup>e</sup>

---

## JOURNEE D'ENTR'AIDE DU 4 DECEMBRE 1971

Monsieur et Madame .....

Adresse .....

Accompagnés de ..... personnes

assisteront	assistera	au film et au lunch
n'assisteront pas	n'assistera pas	

Il est demandé pour faciliter les réservations,  
la préparation du lunch et la comptabilité,  
que la participation aux frais soit payée à  
l'avance.

Adressent ci-joint leur participation aux frais

Adresse ci-joint sa participation aux frais

par mandat  
par chèque bancaire  
par chèque postal

---

(1) Prière de rayer les mentions inutiles.

---

## TOMBOLA

Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer, dans votre bulletin-réponse, le nombre de carnets de billets que vous désirez recevoir.

Prix du carnet de 10 billets ..... 30 F

Il n'y aura pas cette année de comptoirs de vente et la tombola sera la ressource essentielle de nos œuvres.

Les lots de notre tombola seront plus nombreux et plus beaux que ceux des années précédentes ; chaque carnet de 10 billets gagnera un lot de qualité.

# NOUVELLES DES CAMARADES

---

Nous avons reçu des nouvelles du Commandant HOOK qui se remet péniblement de son accident de février 1968 qui l'a empêché d'assister aux dernières Assemblées générales de Strasbourg et de Biarritz.

Durant son séjour à l'hôpital, il a reçu fréquemment la visite de camarades de Marseille, en particulier les Colonels RIAUCOU, DELHUMEAU, TIVOLLE et son ami LAROUSSE.

Il nous fait part de son remariage le 12 septembre 1970 avec la veuve d'un Officier mort en Indochine en 1952, le Lieutenant RENOULT de l'Infanterie de Marine.

Il nous demande de transmettre à tous ses souvenirs les meilleurs et les plus « Koumia ».



Le Colonel RIAUCOU nous signale que le Colonel COUDRY est toujours hospitalisé à l'hôpital militaire Laveran à Marseille, dans un état stationnaire.

A nos camarades, nous souhaitons de tout cœur un complet rétablissement.



Le Président de la Koumia a rendu plusieurs visites à notre chère « Toubiba », hospitalisée actuellement à Ambroise-Paré et dont l'état de santé s'avère excellent.

Elle a quitté cet hôpital le 16 octobre pour s'installer à la Résidence des Terrasses, Maison de Retraite des Médecins français, avenue du Général-Galliéni, 92 - Meudon-Bellevue.

La Toubiba sera heureuse d'y recevoir ses amis.



Mme COUSSY nous écrit : « Par le Bulletin, je retrouve des camarades de guerre de mon mari. Je revois en pensée des amis que nous avons eu à Azilal où j'étais institutrice à l'école musulmane. J'apprends les joies et les peines de chacun, les décès aussi, hélas ! comme celui du Lieutenant FIRROLINI en Corse, dernièrement.

Je suis très isolée dans mon petit village des Hautes-Alpes et il m'arrive rarement de rencontrer un « ancien » des Goums.

**PROMOTIONS - DISTINCTIONS**

Le Commandant HUOT a été réélu maire de Bluffy (Haute-Savoie) et promu officier dans l'Ordre National du Mérite.

M. Lucien PAYE, premier Président de la Cour des Comptes, a été promu Grand Officier de la Légion d'Honneur.

Notre camarade SCOTTON vient d'être promu au grade de Capitaine. Il est toujours au Centre d'Entraînement de Commando à Givet (Ardennes).

Nous avons appris par des camarades que le Lieutenant-Colonel Bernard YOU, ancien officier des A.I. avait pris le 8 septembre dernier le commandement du 1<sup>er</sup> R.I. à Strasbourg. M. NEUFANG a assisté à la cérémonie de la prise de commandement et à la réception à titre d'Officier de Réserve de la section de Sarrebourg.

La Koumia adresse ses plus vives félicitations aux nouveaux promus.



---

**RECHERCHE**

Le Colonel (E.R.) Roger ESMILAIRE désirerait retrouver, pour une personne qui l'a beaucoup connu, la trace du Colonel GALINIER, ancien des A.I., qui servit à Boudnib.

Nous remercions par avance nos camarades qui seraient susceptibles de fournir tout renseignement sur la situation actuelle du Colonel GALINIER, soit en nous écrivant, soit en se mettant directement en rapport avec le Colonel ESMILAIRE, 45, rue Félix-Faure, 95 - Enghien-les-Bains.

# TEXTES

## ADMINISTRATIFS

---

### Institution Nationale des Invalides

Après entente avec le Médecin-Chef de l'Institution Nationale des Invalides, les Anciens Combattants pourront être admis en consultation ou en hospitalisation dans les conditions ci-après :

1° Les A.C. titulaires d'une pension d'invalidité et d'un carnet de soins gratuits pour l'affection portée sur leur carnet.

2° Les A.C., en captivité ou en retraite, affiliés à la Sécurité Sociale militaire après accord de prise en charge.

3° Tous les Anciens Combattants affiliés à la Sécurité Sociale civile, pour toute affection, après accord de prise en charge.

4° Les Anciens Combattants ne remplissant pas ces conditions font l'objet actuellement d'une démarche auprès du Ministre des A.C. afin de définir les modalités de remboursement des soins.

Ci-dessous les formalités à établir pour l'admission aux soins.

#### FORMALITES D'HOSPITALISATION AU CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL

Toute demande d'admission doit être adressée à : Monsieur le Médecin-Chef de l'Institution Nationale des Invalides, 6, Boulevard des Invalides, PARIS-VII<sup>e</sup>.

A. — Pour les bénéficiaires de l'Article L. 115, les intéressés doivent faire parvenir au Médecin-Chef :

- Une demande d'hospitalisation, en y joignant un questionnaire du modèle ci-joint.
- Un feuillet du carnet de soins gratuits.
- Un certificat médical, indiquant qu'il n'est atteint d'aucune affection contagieuse, et, donnant l'avis du médecin-traitant sur les lésions présentées.

B. — Pour les militaires en activité de service : les demandes d'admissions doivent être adressées, par les Médecins-Chefs des Hôpitaux, à la Direction Centrale des Services de Santé des Armées par voie hiérarchique, suivant la forme habituelle (Certificat de Visite et Contre-Visite).

C. — Pour les malades traités au titre de la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale :

Une demande d'hospitalisation doit être adressée au Médecin-Chef de l'Institution Nationale des Invalides, en y joignant :

- Un questionnaire modèle ci-joint.
- Un certificat médical (voir art. 115).

Après accord du Médecin-Chef, une demande de prise en charge de leur traitement doit être faite à leur Caisse, par leurs soins ou par leur médecin-traitant.

D. — Pour les malades traités au titre de la Sécurité Sociale Civile mêmes formalités que pour les demandes au titre de la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale.

**CONSULTATIONS**

<b>REEDUCATION FONCTIONNELLE</b>		
Sur rendez-vous	LUNDI, 14 h	} D <sup>r</sup> TEYSSANDIER » » »
	MERCREDI, 9 h.	
	JEUDI, 14 h.	
	VENDREDI, 9 h.	
	JEUDI, 9 h.	D <sup>r</sup> BARRACHINA
<b>APPAREILLAGE</b>	MARDI, 14 h.	D <sup>r</sup> BARRACHINA
<b>VOIES URINAIRES</b>	} LUNDI, 10 h. 30	D <sup>r</sup> PELOT
<b>PARAPLEGIE TRAUMATIQUE</b>		D <sup>r</sup> SOTTON
<b>CHIRURGIE GENERALE</b>		D <sup>r</sup> DIECKMANN
		JEUDI, 14 h.
<b>POLYCLINIQUE</b>	LUNDI,	} D <sup>r</sup> DURON
<b>RHUMATOLOGIE</b>	MERCREDI,	
	JEUDI, 9 h. 30	
<b>NEUROLOGIE, BLESSÉS CRANIENS</b>	MERCREDI, 15 h.	D <sup>r</sup> BONIS
<b>OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE</b>	MERCREDI, 9 h.	D <sup>r</sup> WICART
<b>OPHTALMOLOGIE</b>	JEUDI, 8 h. 30	D <sup>r</sup> DECAUDIN
<b>CARDIOLOGIE</b>	MARDI,	} D <sup>r</sup> BEREST
	JEUDI,	
	VENDREDI, 9 h.	

**QUESTIONNAIRE**

Prière de répondre aux questions suivantes, et de donner tous renseignements sanitaires complémentaires utiles.

NOM : ..... Prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Domicile — Adresse exacte : .....

Profession : ..... Grade dans l'Armée : .....

Date de l'accident : .....

Nature de la blessure : .....

Opérations chirurgicales subies antérieurement : .....

.....

Motif médical de la demande d'hospitalisation : .....

.....

.....

Joindre dans tous les cas un feuillet du carnet de soins gratuits et un certificat médical précisant que vous n'êtes atteint d'aucune affection contagieuse.

Etes-vous appareillé ? .....

Circulez-vous en voiturette ? .....

Taux d'invalidité ? .....

Marié ? ..... Célibataire ? ..... Veuf ? .....

Nombre d'enfants ? .....

LE .....

Signature

## LE DRAPEAU TRICOLORE SUR LE CERCUEIL DES ANCIENS COMBATTANTS

Il arrive encore fréquemment que la veuve d'un invalide nous écrive aussitôt après l'enterrement de son mari pour se plaindre de n'avoir pu faire mettre le drapeau tricolore sur le cercueil. Nous voyons alors que, la plupart du temps, le drapeau a été refusé parce que la demande ne venait que de la seule famille du défunt alors qu'elle doit être formulée en même temps par une section locale d'association d'anciens combattants.

Il semble donc utile de rappeler les textes qui se rapportent à cette mesure.

Le ministre de l'Intérieur a adressé aux Préfets la circulaire ci-après, n° 388 du 17 septembre 1956 :

« Plusieurs groupements d'anciens combattants, lors des obsèques d'un des leurs, ont formulé le souhait que le cercueil de leur camarade soit recouvert d'un drapeau tricolore.

« M. le Ministre des Anciens Combattants qui a, lui aussi, reçu des requêtes analogues, m'a fait connaître qu'il approuverait sans réserve une telle mesure qui constituerait un hommage mérité aux anciens combattants et relèverait utilement, dans certains cas, leur prestige aux yeux de la population.

« M. le Ministre de la Défense nationale partageant cette manière de voir, je vous serais obligé d'informer les maires de votre département qu'il sera possible désormais, avec l'accord de la famille du défunt et celui de la section locale de l'association des Anciens Combattants, de recouvrir la bière d'un ancien combattant d'un drapeau tricolore durant la cérémonie des obsèques.

« Si cependant l'application de cette mesure, dans votre département, amenait des difficultés, il conviendrait de la rapporter immédiatement et de me tenir informé. »

Une autre circulaire du ministre de l'Intérieur, n° 423 du 10 octobre 1957 a donné aux Préfets la précision suivante :

« Par circulaire du 17 septembre 1956, je vous avais informé qu'il serait possible désormais, avec l'accord de la famille du défunt et celui de la Section locale de l'Association des Anciens Combattants, de recouvrir d'un drapeau tricolore le cercueil des Anciens Combattants durant la cérémonie des obsèques.

« Soucieux de ne pas étendre à l'excès cet hommage public auquel il convient de conserver toute sa valeur, M. le Ministre des Anciens Combattants me demande de vous préciser que ce privilège doit être limité aux anciens combattants titulaires de la carte du combattant ou de la carte du combattant volontaire de la Résistance.

« Je vous serais obligé de porter ces précisions à la connaissance des maires de votre département afin d'éviter à l'avenir toute erreur d'interprétation. »

Enfin, le Préfet de la Seine, dans une réponse à un conseiller municipal, publiée dans le « Bulletin municipal » du 5 mai 1968, a fait savoir que :

« Lors des obsèques d'un ancien combattant et si la famille en exprime le désir, un drap tricolore sera placé sur le cercueil, sans frais supplémentaire, au lieu d'un drap noir. Dans le cas où une association d'Anciens Combattants interviendrait pour l'organisation des obsèques, elle devrait se mettre en rapport avec les proches parents du défunt pour les informer de la possibilité de cette fourniture, laquelle ne peut être effectuée qu'avec l'assentiment du chef de famille. »

## RETRAITE DU COMBATTANT

### PIECES A FOURNIR :

1°) par les pensionnés de guerre d'un taux égal ou supérieur à 50 % : copie ou photocopie de la notification de concession de cette pension militaire d'invalidité,

2°) par les bénéficiaires du Fonds National de Solidarité : photocopie de la notification d'attribution de l'Allocation supplémentaire du Fonds National.

Nous rappelons que, pour bénéficier du Fonds National de Solidarité, il faut disposer de ressources annuelles qui ne dépassent pas, au total 4.500 F pour une personne ; 6.550 F pour deux personnes. Montant de l'allocation : 1.250 F par ans (1).

Cette allocation est accordée aux bénéficiaires, soit d'une petite pension de retraite, ou rente ; soit de l'allocation aux infirmes, à la vieillesse, aux parents d'un enfant infirme. Il est recommandé de s'adresser à sa mairie.

Et nous confirmons que ces deux catégories (pensionnés à 50 % et allocataires du Fonds National de Solidarité) sont autorisés à demander la Retraite du Combattant du taux le plus élevé (indice 33).

---

(1) Ces taux viennent d'être légèrement relevés.



**OFFICE NATIONAL DES A.C. ET V.G.  
SERVICES DÉPARTEMENTAUX  
ET DIRECTIONS INTERDÉPARTEMENTALES**

Une confusion se produit fréquemment entre le Service départemental de l'Office national des Anciens Combattants, organisme à caractère social chargé de l'attribution de subventions, de secours, de prêts, ainsi que la délivrance des cartes du Combattant, d'Invalidité, etc..., et la Direction Interdépartementale des A.C. et V.G. qui est au contraire, le Service régional du ministère des Anciens Combattants, chargé d'instruire toutes les demandes concernant les pensions en vue de leur liquidation. La compétence de la direction interdépartementale s'étend sur plusieurs départements dont voici la liste :

Directions	Adresses	Compétence territoriale
Ajaccio	Caserne Abatucci, cours Napoléon.	Corse.
Bordeaux	Cité Administrative, rue Jules-Ferry, Bordeaux-Caudéran.	Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques.
Caen	28, rue Jean-Eudes.	Calvados Manche, Orne.
Clermond-Ferrand	Cité Administrative, rue Péllissier.	Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme.
Dijon	37, rue de l'Île.	Côte-d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Saône-et-Loire, Belfort, Yonne.
Grenoble	Caserne Vinoy.	Isère, Savoie, Haute-Savoie.
Le Mans	69, rue Chanzy.	Mayenne, Sarthe.
Lille	Cité Administrative, rue de Tournai.	Nord, Pas-de-Calais.
Limoges	Cité Administrative, place Blanqui.	Charente, Charente - Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne.
Lyon	Caserne de la Part-Dieu, 40, bd Vivier-Merle.	Ain, Ardèche, Drôme, Rhône, Loire.
Marseille	11, rue Lafon.	Basses - Alpes, Hautes - Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse.
Metz	Cité Administrative, rue Chanoine-Collin.	Ardennes, Marne, Meuse, Moselle.
Montpellier	29 bis, cours Gambetta.	Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales.
Nancy	57, rue Emile-Bertin.	Aube, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Vosges.
Nantes	104, rue Gambetta.	Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée.
Orléans	Quartier Dunois, rue du Réservoir.	Cher, Eure-et-Loire, Loiret.
Paris	10, quai de la Rapée (12 <sup>e</sup> ).	Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise.
Rennes	Cité Administrative.	Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan.
Rouen	Cité Administrative, bd Gambetta.	Aisne, Eure, Oise, Seine-Maritime, Somme.
Strasbourg	Cité Administrative, rue Hôpital-Militaire.	Bas-Rhin, Haut-Rhin.
Toulouse	Quartier Compas.	Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne.
Tours	2, rue de l'Hospitalité.	Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher.

**MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS**  

---

**Circulaire n° 585-A, du 12 mai 1971**

relative au relèvement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1971, du montant des pensions, majorations, allocations et indemnités attribuées au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, ainsi que du montant de la retraite du combattant déterminé par référence à l'indice de pension 33.

Par suite de l'intervention du décret n°71-228 du 29 mars 1971 portant majoration des rémunérations des personnels civils et militaires de l'Etat, un décret, qui sera publié au Journal officiel, fixe à :

10,51 F à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1971,

la valeur du point défini à l'article L. 8 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, qui sert de base au calcul des pensions et accessoires concédés au titre de ce code.

Par ailleurs, le décret n° 70-1205 du 22 décembre 1970 a porté à 19 800 F par an, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1971, le plafond de rémunération servant à déterminer le montant maximum des cotisations de sécurité sociale.

Les modalités d'application de ces textes sont, en ce qui concerne les pensions, indiquées par l'instruction n° 71-39 B-3 du 13 avril 1971 du Ministère de l'Economie et des Finances.

En ce qui concerne la retraite du combattant, l'application du nouveau taux est déterminée par l'instruction n° 71-40 B-3 du 13 avril 1971 du Ministère de l'Economie et des Finances.

\*  
\*\*

Les services intéressés recevront à l'appui de la présente circulaire le nombre habituel des documents suivants :

- Instruction du Ministère de l'Economie et des Finances n° 71-139 B-3 du 13 avril 1971 ;
- instruction du Ministère de l'Economie et des Finances n° 71-40 B-3 du 13 avril 1971 ;
- barème établi par le Ministère de l'Economie et des Finances sous couverture mauve ;
- table succincte de couleur mauve sauf pour les services auxquels ce dernier document a été transmis par note n° 94 SBC/DP du 19 avril 1971.

Pour le Ministre et par son ordre,  
Le Directeur des Pensions

# *Carnet des Goums*

---

## **NAISSANCES**

Le Commandant et Mme BUAT-MENARD sont heureux d'annoncer la naissance de leur deuxième petit-fils SEBASTIEN, fils de Patrick BUAT-MENARD et de Mme, née Joëlle CARPANO.

BAHIA - BRESIL, le 13 août 1971.

Mme BLANCKAERT nous fait part de la naissance d'une seconde petite-fille au foyer de son fils aîné, le 2 juillet 1971.

Viviane et Henri SOURROUIL ont la joie de faire part de naissance de leur petit frère YVAN, le 23 septembre 1971.

## **MARIAGES**

Nous sommes heureux de faire part des mariages de :

— Mlle Geneviève COUSSY avec M. François PUJOL, à Lagrand (Hautes-Alpes), le 3 avril 1971.

— M. René COURVOISIER, fils de M. Hubert COURVOISIER, avec Mlle Jacqueline SALOU, le 5 juin 1971.

— Mlle Geneviève GUIGNOT, fille du Colonel André GUIGNOT, avec M. KARI JONSSON, à Reykjavik (Islande), le 17 juin 1971.

— M. Jean-Pierre HUBERT, fils du Général Georges HUBERT, avec Mlle Marie-Sophie PIGNOT, le 31 juillet 1971.

— Mlle Florence DURRIEU, fille du Docteur Robert DURRIEU, avec M. Xavier PIRO, le 31 juillet 1971.

— Sous-Lieutenant Xavier de FURST, fils du Général de FURST, avec Mlle Anne-Chantal du SORDET, le 7 août 1971.

— Mlle Véronique d'ARCIMOLES, fille du Général d'ARCIMOLES, avec le Vicomte de la LOGE d'AUSSON, le 7 août 1971.

— M. Alain de CHILLY, fils du Colonel Bernard de CHILLY, avec Mille Guénola de TROGOFF du BOISGUEZENNEC, le 19 août 1971.

— M. Louis DESVALLES, fils de M. André DESVALLES, avec Mlle Eléonore MINOZ, le 19 août 1971.

— Mlle Yvette POILEVEY, fille de M. Robert POILEVEY, avec M. Claude BUSIGNY, le 4 septembre 1971.

— Mlle Béatrice CHAUFFIER, fille du Commandant Jean-Jacques CHAUFFIER, avec M. Dominique SAINT-GUILHEM, le 25 septembre 1971.

— Mlle Marie DELHUMEAU, fille du Colonel Jean DELHUMEAU, avec M. Patrick JOUANDON, le 28 août 1971.

— Mlle Monique PELLABEUF, fille du Lieutenant-Colonel René PELLABEUF, avec M. Gustave GINTZBURGER, le 28 septembre 1971.

**DECES**

Tous les anciens du 3<sup>e</sup> G.T.M. et ses nombreux amis français et marocains apprendront avec peine la disparition du Maréchal des Logis PELET DU PLANTY, décédé à l'hôpital militaire Lévy à Marseille, le 21 août 1971, des suites d'une grave maladie qui avait rendu nécessaire son rapatriement du Maroc en mai dernier.

Bien qu'appartenant à une classe non mobilisable, notre camarade surnommé « le LUTHIER » en raison de son métier, avait été affecté en 1943 au S.C.E. du 3<sup>e</sup> G.T.M. où il remplit pendant toutes les campagnes les fonctions de secrétaire du Colonel MASSIET DU BIEST... et bien d'autres mettront à contribution son dévouement et son esprit de camaraderie peu communs. Aussi, son souvenir restera encore longtemps dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu.

Ses obsèques ont été célébrées le 27 août à Marcq-en-Bareuil, son pays d'origine.

Mme CROULEZ du PLANTY  
14, rue d'Isly  
59 - Marcq-en-Bareuil

\*  
\*\*

Le Lieutenant-Colonel Florian CAMUS est décédé le 11 juillet 1971 à l'hôpital Percy à l'âge de 48 ans, après une courte maladie. Après avoir servi en Indochine dans les commandos parachutistes coloniaux, il était entré aux Affaires Indigènes en 1949 et avait fait partie des « équipes » du Cercle de Zagora, puis de celle du Cercle de Ouarzazate. Depuis 1956, il avait été affecté en Algérie, puis au commandement du bataillon de parachutistes de Calvi avant de remplir pendant plusieurs années les fonctions d'attaché militaire en Ethiopie.

Le Colonel JOUIN a pu assister à ses obsèques et présenter les condoléances des anciens du Maroc à Mme CAMUS et à ses quatre enfants, ainsi qu'à son frère, le Capitaine AMOUDRUZ.

2, allée des Marroniers  
95 - Nesles-la-Vallée

\*  
\*\*

Nous apprenons avec tristesse le décès :

— De M. Raymond LERICHE, le 10 septembre 1971.

— De Mme la Comtesse de LOUSTAL, mère du Général de LOUSTAL et de Mme Maurice CROUX, le 30 août 1971.

— De Mme HUTINEL, épouse du Colonel André HUTINEL, décédée le 20 septembre 1971.

Nous prions les familles des disparus d'accepter les sincères condoléances de la Koumia et de croire à notre sympathie attristée.

# TOMBOLA NATIONALE " RHIN ET DANUBE "

au profit des œuvres sociales de l'Association Rhin et Danube  
20, rue E.-Flachat, Paris (17<sup>e</sup>)



Tirage du 15 septembre 1971

## Liste officielle des Numéros gagnants

Les lots correspondants aux numéros ci-dessous peuvent être retirés dès maintenant au **Siège de l'Association**, 20, rue E.-Flachat, Paris (17<sup>e</sup>), tous les jours, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures (**sauf samedi et dimanche**).

Les gagnants devront se faire connaître dans un **délai de trois mois**, c'est-à-dire **avant le 15 décembre 1971**.

Les lots non réclamés à l'expiration de ce délai **seront acquis de plein droit à l'Association**.

Les personnes qui ne pourraient retirer leurs lots à notre Siège sont priées de nous faire parvenir, par poste, leurs billets gagnants en y joignant leur nom et adresse écrits en lettres majuscules. Aucune expédition n'est faite dans Paris et les départements limitrophes.

**AUCUN LOT NE SERA DELIVRE SANS PRESENTATION DU BILLET GAGNANT** ni après le 15 décembre 1971, et ne peut être échangé ni donner lieu à contrepartie.

### GROS LOTS

- Le numéro **085.159** gagne **une voiture R 4 RENAULT.**
- Le numéro **041.964** gagne **un téléviseur CLARVILLE.**
- Le numéro **058.979** gagne **un téléviseur CLARVILLE.**
- Le numéro **090.167** gagne **un lave-vaisselle.**
- Le numéro **037.115** gagne **un scooter MANURHIN.**
- Le numéro **003.398** gagne **un scooter MANURHIN.**

Les billets dont les numéros se terminent par... gagnent :

- Un lot catégorie **A** : **4.001 - 6.912**
- Un lot catégorie **B** : **0.517 - 3.276 - 2.623 - 3.881 - 7.265**
- Un lot catégorie **C** : **7.454 - 7.764**
- Un lot catégorie **D** : **066 - 275 - 315 - 522 - 798**
- Un lot catégorie **E** : **20 - 32 - 78 - 81**

---

# Vacances de Noël 1971-72

## COLONIE "BERNARD DE LATTRE" - WILDENSTEIN (68)

---

Mixte de 6 à 13 ans  
Adolescents de 14 à 18 ans

### PRIX JOURNALIER :

Adolescents : 17,50 F, soit au total :  $17,50 \text{ F} \times 12 = 210 \text{ F}$ .  
Enfants : 14 F, soit au total :  $14 \text{ F} \times 12 = 168 \text{ F}$ .

### PRIX DU VOYAGE EN TRAIN avec réduction de groupe :

— 62 F.  
— 31 F pour les moins de dix ans.

### CAR :

— De Mulhouse à Wildenstein : 12 F.

### DROIT D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

La moitié du prix total qui sera déduite de la somme due ou restera acquise à l'Association en cas de désistement.

### CONSTITUTION DU DOSSIER :

- 1) Une fiche d'inscription à nous retourner dûment remplie et signée.
- 2) Une autorisation d'intervention chirurgicale à nous retourner également et signée par le chef de famille.
- 3) Une liste de trousseau à coller à l'intérieur de la valise.

### VOYAGE PAR S.N.C.F. :

Jusqu'à Mulhouse, **en car de Mulhouse à Wildenstein.**

Le départ est fixé au 21 décembre 1971.

Rendez-vous à **21 h 30 très précises** en gare de l'est, hall départ « grandes lignes » premier panneau droite.

Le retour est fixé au 2 janvier 1972, en gare de l'est, à 18 heures — heure d'arrivée du train venant de Mulhouse.

**Munir l'enfant** de ses bagages étiquetés (le linge de maison est fourni par la colonie).

**Il ne sera pas adressé de nouvelle convocation pour rappeler les dates de départ et de retour des enfants. Nous demandons aux parents de bien les noter et d'être exacts aux heures fixées.**

### VOYAGE INDIVIDUEL :

Les enfants voyageant individuellement doivent obligatoirement respecter les dates des voyages collectifs.

### REGLEMENT GENERAL :

Il doit être demandé en temps utile à « Rhin et Danube ».

### INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

Pour tous renseignements, inscriptions, etc..., s'adresser, de la part de la Koumia, à :

« RHIN ET DANUBE »

20, rue Eugène-Flachat, Paris-17<sup>e</sup>

Tél. 755.86.40

CCP Paris 5228.57.

Les enfants et alliés des membres de la Koumia sont cordialement invités par l'association « Rhin et Danube » à profiter du centre « Bernard de Latre » pendant les prochaines vacances de Noël.

**CCURRIER :**

Munir les enfants de 10 enveloppes timbrées.

**ARGENT DE POCHE :**

Ne pas dépasser la somme de 20 F.

L'Association n'est pas responsable de l'argent, mais celui-ci peut être confié à la directrice, à l'arrivée.

**SANTE :**

L'enfant doit être en possession :

- d'une fiche rose de liaison médicale qui sera signée par le médecin, dans les trois jours qui précèdent le départ pour la colonie. Bien mentionner les vaccins.
- d'un bulletin de santé scolaire délivré par l'école fréquentée en cours d'année.
- d'une feuille de sécurité sociale signée par le chef de famille.

**REGLEMENT :**

Le montant des frais devra être versé, si possible, avant le départ et en cas de difficultés, le solde devra être versé au retour.

**NOTA.** — Nous demandons aux familles :

- 1) De ne pas envoyer de colis de friandises à la colonie, sinon ils seront partagés entre tous les enfants.
- 2) De ne pas confier aux enfants des objets de valeur (bijoux, caméras, transistors), ces derniers ne pourront être utilisés à l'intérieur de la colonie.
- 3) D'adresser toute correspondance à l'Association, ainsi que les chèques qui devront être libellés au nom de « Rhin et Danube ».
- 4) De respecter les dates de **départ** et de **retour**, aucune dérogation ne sera accordée sans l'avis du directeur général de l'Association (ceci pour une question d'assurance).

## *Bibliographie*

### FORT QUEYRAS

Nous signalons à nos camarades un remarquable petit livre consacré à l'une des forteresses les plus anciennes et les plus originales des Alpes.

Ce livre, qui a pour auteurs André et Odette GOLAZ — André GOLAZ a appartenu vingt ans au Service Historique de l'Armée — est préfacé par notre Président d'Honneur, le Général d'Armée A. GUILLAUME, ancien Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées, lui-même ancien maire de Guillestre, capitale du Queyras.

1 volume de 216 pages, nombreuses illustrations, croquis, cartes, publié par la Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 23, rue Carnot, 05 - GAP.

15 F (C.C.P. 62.00 MARSEILLE).

# BIBLIOGRAPHIE

---

## MISSIONNAIRES EN BURNOUS BLEU

Une bonne nouvelle pour notre Koumia et pour ses vieux routiers des Tabors Marocains, des Affaires Indigènes.

Elle réjouira également tous ceux qui ont connu et aimé notre cher vieux Maroc. Ce Maroc de Lyautey aux éclairs d'épopée.

Il s'agit, en effet, de la parution prochaine d'un ouvrage sur le Service des Renseignements, qui a pour titre :

### MISSIONNAIRES EN BURNOUS BLEU

Le Colonel CARRERE, un grand ancien de cette phalange, en est l'auteur. Après avoir hésité longtemps à le publier, il vient de céder aux instances de quelques lecteurs privilégiés, dont les Généraux NOGUES et BOYER de LATOUR. Notre Président d'honneur, le Général GUILLAUME, lui écrivait : « Votre récit, d'un style alerte et coloré, parfois très brillant, m'a fait revivre intensément les plus belles années de ma vie, celles où j'étais le chef d'un Bureau de Renseignements en zone berbère et à la tête de mes vaillants goumiers ».

Pierre LYAUTEY conclut, pour sa part : « Vous avez à merveille le sens du récit ».

L'auteur, qui nous donne bien un aperçu global de « la pacification », nous parle surtout de deux secteurs assez dissemblables mais qu'il connaît également et à fond. C'est là qu'il a pu filmer pour nous, des années durant et dans tous ses aspects, le cycle complet de sa MISSION, imprégné qu'il était, lui aussi, de la pure doctrine du Maréchal. De grandes vedettes apparaîtront en pleine action. D'un côté, les rebelles, Saïd ou Mohamed dans le Moyen Atlas, Abdelkrim dans le Rif. De l'autre, des officiers de renseignements (plusieurs d'entre eux conduiront un jour leurs goumiers de l'Atlas au Tyrol, en passant par Rome et Strasbourg) dont le Capitaine LAFFITTE et surtout la grande figure du Commandant TRINQUET, tandis que l'auteur s'ingéniera à dissimuler sa présence parmi ses Burnous Bleus (en jellaba pour le baroud).

Cependant, il veut bien, du récit, nous faire LA SYNTHÈSE.

Cet ouvrage, qui a pour sous-titre « Au Service des Renseignements » n'a évidemment aucun rapport avec un roman d'espionnage, comme des non-initiés pourraient le supposer. Certains aspects l'apparentent mieux à un roman de par des personnages familiers (quelques-uns, par décence, sous des noms d'emprunt).

Deux mots, tout d'abord, sur le Maroc, à la veille de l'intervention française :

C'était un pays moyenâgeux, anarchique et rebelle à tout Pouvoir légal. La dissidence couvrait les trois-quarts de son territoire. Impuissant à la réduire, le Sultan de l'époque dut faire appel à l'aide étrangère et ce fut le PROTECTORAT. L'Histoire, une Histoire bourrée de faits vécus dans l'enthousiasme et la fièvre,

Ce fut LYAUTEY et l'entrée en action de son fameux Service des Renseignements qui allait être l'un des deux clés majeures de la pacification.

Vingt-cinq années d'effort attendaient cette nouvelle pléiade. Action ô combien exaltante, souvent dramatique et si peu connue ! Action multiforme et vers quels objectifs ?

L'un des survivants parmi ces « Appelés » de jadis, en fera le récit, un récit « enlevé » tel un reportage, où seront « imbriqués » ses propres souvenirs. Dans ce trésor en vrac, il a relié entre eux, replacé dans leur vrai cadre, et parfois un peu romancé, une abondante moisson de faits, de confidences, de témoignages et de scènes typiques, sans oublier les opérations de guerre, c'est-à-dire les réalités brûlantes de la vie de l'Officier de Renseignements dans l'accomplissement de ses missions successives.

Trois grands volets dominant les débats : le MILITAIRE, le POLITIQUE et l'ADMINISTRATIF, trois instruments dont cet officier jouera alternativement et en virtuose, pour le plus grand bien des populations marocaines, rebelles ou non, arabes ou berbères, ce milieu indigène qu'il connaît à merveille, sa pâte à modeler.

A l'aube de la pacification, le Service des Renseignements a trouvé un Maroc farouchement guerrier, armé, hostile. Le baroud s'impose en premier lieu, à ses officiers.

Voilà donc l'un deux, comme tous les autres, à la pointe du combat, seul la plupart du temps dans son Djebel, au milieu de ses troupes supplétives : partisans, goumiers, mokhzenis, qu'il a préalablement recrutés et formés selon une règle immuable.

Chaque année, au printemps, il sera rejoint par des troupes régulières qu'il éclairera, renseignera, protégera et soutiendra, car il baroudera aussi avec elles cinq mois durant. Opérations de grand style.

En même temps, il exercera une action diplomatique subtile : il négociera patiemment et, avec un peu de bonheur, il recueillera la soumission de son adversaire du jour, pour en faire dès demain son ami, son goumier peut-être, son administré et ceci, notons-le bien, dans le respect de la parole donnée, le respect des mœurs et des traditions de ce pays.

Brièvement esquissé, tel sera le processus de la pacification. Désormais, l'officier pourra se consacrer à sa tâche finale : dispenser les bienfaits de la paix à ses administrés.

Le Service des Renseignements comportait au départ, cent soixante officiers, dont près de la moitié sont tombés en cours de route et bon nombre d'entre eux, en héros authentiques. L'auteur se fait un premier devoir de le rappeler, car rien n'a été publié sur cet impressionnant holocauste, rien, hormis un beau livre à la gloire d'un seul, le Capitaine de BOURNAZEL, tué au Sagho en 1933.

Qu'elle rejaillisse donc un peu, cette gloire, sur tant d'autres, ses égaux en panache, et sur le Service des A.I. tout entier (saluons en passant nos braves sous-Officiers et aussi nos Goumiers, ces incomparables baroudeurs).

Quant à cet ouvrage, s'il advient que l'un d'eux parmi les plus anciens en parcourt les feuillets, sans doute revivra-t-il avec euphorie, les étapes de son lointain noviciat sous la férule de patrons chevronnés, avant lui touchés par la grâce.

Patron à son tour et investi de hautes responsabilités, il se retrempera dans les péripéties de cette merveilleuse carrière qui, à travers plaines ou djebels, fut longtemps la sienne. Réalisateur et professeur, il pourra regarder avec fierté son cadet dont il fit, dès 1927, l'admirable Officier des A.I. et un goumier de pur sang qui, en divers continents, s'illustrera à jamais.

Poursuivant sa lecture, il tombera sur quelques pages d'histoire et même d'histoire militaire à haute tension en bordure du Rif (1925-26) avec le rappel de certains faits d'armes dont l'éclat n'a jamais été égalé au cours d'un siècle d'épopée coloniale, Sidi Brahim et Camerone mis à part.

J.-D. CARRERE  
7, rue Andrieu, PARIS-8<sup>e</sup>  
et 3, rue de France, Fès (Maroc).

N.B. — Cet ouvrage sera édité sous le double signe du sceau chérifien et de la Koumia (le poignard). Il ne sera vendu que par des librairies spécialisées, difficilement accessibles.

L'auteur s'est donc réservé 800 exemplaires avec le droit de les céder directement et le moment venu à des associations, amis et camarades qui en exprimeront le désir. Une réduction de 33 % leur serait consentie. A l'occasion, il signerait volontiers la page de garde, cela va de soi.

---

**DOCTEUR GASTON GUIGNON**

## NOSTALG... ÉRIE

Avec la participation de

Monsieur le Professeur Jean SUTTER  
Médecin des Hôpitaux  
Illustrations de Benjamin SARRAILLON (Alger).

Ce livre n'est pas un « Ouvrage de Médecine » : c'est une sorte de « bilan d'exil » des Pieds Noirs, déjà riche d'enseignements divers. Il étudie sans passion l'évolution d'états d'âme qu'aggrave l'inévitable nostalgie de l'Algérie-expression que l'auteur a contractée en « Nostalgie »...

Qu'est-elle exactement ? Quel rôle joue-t-elle dans la lente désagrégation des caractères les mieux trempés ? Comment la contrôler, la neutraliser ou la combattre ?

Ces pages espèrent répondre à ces questions et rendre moins redoutables les atteintes de la douloureuse épreuve.

SOUSCRIPTION A ADRESSER A MONSIEUR LE DOCTEUR GUIGNON

8, rue Pontis - Salon-de-Provence  
C.C.P. 38-92-95 MARSEILLE - 20 F l'exemplaire.

---

## LE GRAND CHEF AUX YEUX BLEUS

par G. CLAVERES  
Collection Feu - Fleuve Noir  
Editions Fleuve Noir - Paris 1971

*Ce récit d'aventures qui se passe au Maroc et en Tunisie entre 1941 et 1943, ne manquera pas d'intéresser tous les anciens des Goums et en particulier ceux du 1<sup>er</sup> G.T.M. car il a pour cadre une unité stationnée dans le Moyen Atlas pendant le camouflage des Mehallas Chérifiennes ayant participé au baroud de Tunisie sous les ordres du Colonel LEBLANC.*

*La reconstitution très exacte de l'ambiance générale de l'époque et de la vie quotidienne d'un goum permet d'affirmer que l'auteur de ce livre est un de nos camarades, que la Koumia serait heureuse de connaître, en lui promettant de respecter, s'il le désire, son incognito.*

# RHIN ET MOSELLE

"La plus **KOUMIA...**  
...des Compagnies  
d'Assurances"

**André FEUGAS**  
Inspecteur du Cadre

Ai : Imouzzer des Marmoucha  
Aïn Leuh - Sefrou - Taounat  
Goums : 18° - 36° - 1<sup>er</sup> Tabor

Résidence de la Guierle  
Appt 18 - Quai de Tourny  
19 - BRIVE

**Maurice DUBARRY**

Inspecteur Délégué Général

Ai : Tinjdad - Ksar es Souk  
Gourrama - Aghbala - Ouaoûizerth

"LE CABOT" 2, Allée de la Désirée  
13 - MARSEILLE

**Henry ALBY**

Inspecteur Divisionnaire

Ai : El Ayoun du Draa - Tinjdad  
Erfoud - Kerrouchen - Tounfite  
Goums : 78° - 2° - 19° - 47° - 31°

128 D / 3 Résidence Beaulieu  
84, Avenue de Muret  
(31) TOULOUSE 03

**René ESPEISSE**

Secrétaire Général

Ai : Outat el Hadj  
Imouzzer des Marmoucha  
Skoura des Aït Seghrouchen - 27° Goum

1, Rue des Arquebusiers  
(67) STRASBOURG

**M. Michel LEONET**

Administrateur Directeur Général

Ai : Direction de l'Intérieur RABAT  
Imouzzer des Ida ou Tanan  
El Kebab - Oujda

1, Rue des Arquebusiers  
(67) STRASBOURG  
50, Rue Taitbout  
(75) PARIS (IX<sup>e</sup>)

... sont à votre  
disposition pour tout  
problème concernant  
vos Assurances

*Adresses des*  
**ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS**  
*chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL*

**UNION - SÉCURITÉ**

13, RUE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE - PARIS - 4°  
 Téléphone : 887-2186 + 3022 M. LESAING - Directeur

CHAUSSURES - BOTTES - VÊTEMENTS - LUNETTES - CEINTURES - CASQUES  
 GANTS DE PROTECTION - CIVIÈRES - BOITES A PANSEMENTS...

FOURNISSEUR DES GRANDES INDUSTRIES

**P. et J. OXENAAR**  
**PHOTOGRAVEURS**

73, Bd de Clichy - PARIS 9°

Toutes assurances - Tous crédits

**M. BOUZIAT**

81, Avenue P.V.-Couturier  
 Tél. 19.33 - NEVERS

Si vous êtes de passage à GRENOBLE...

L'HOTEL RESTAURANT

*"Les Oiseaux" ★★A*

22 Chambres - Entièrement neuf

à **CLAIX** 8 km au Sud de Grenoble - RN 75 (Nice)

Réservation : Tél. (76) 98-07-74

recevra avec plaisir tous les anciens  
 Goumiers et leurs familles

Remise spéciale

Calme total, Verdure, Panorama des Alpes, Parc,  
 Parking privé, Garage, Piscine.

Un Hôtel où l'on dort bien...

Un Restaurant de bonne cuisine (tenu par Mme VAGNOT)

CAFÉ - RESTAURANT  
 BRASSERIE **du COMMERCE**

34, Bd Jean-Jaurès - NICE

Tél. 85-65-66

ESPAGNET - PROPRIÉTAIRE

**DORURE SUR BOIS - DÉCORATION**

Églises - Bâtiments - Meubles  
 Boiseries - Restauration de Pièces  
 Anciennes - Polychromies - Laques  
 Patines

**J. E. ROZES et R. BOURDIEU**

23, Rue du Maquis de Sombrun

65 - TARBES (Tél. 93-10-04)

**Éditions A. V.**

Directeur André MARDINI

Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels  
 Breloques - Médailles - Coupes

172, Rue du Temple - PARIS 3°

*Le Gascogne* — HOTEL —  
 RESTAURANT  
 — BAR —

★ *B* on accueil  
 onne Table  
 on Logis ★

R. SIGNEUX - HOSSEGOR (Landes)

**SACLAR** DÉLEGATION RÉGIONALE BATICOOP  
 APPARTEMENTS — PAVILLONS — VILLAS

**R. VILADÉCAS**

1, Place de Catalogne - 66 PERPIGNAN

Tel. 34-40-64

**PHILIPPE POULIN**

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE

Diplômé d'état

Agréé de la Sécurité Sociale

160, Grande Rue - 92 / SÈVRES

(S.-&-O.)

Tél. 626-19-49

Si vous êtes connaisseurs, vous choisirez vos  
 meilleurs vins à CHATEAU NEUF-DU-PAPE - (84)  
 chez le **Commandant LAVOIGNAT - Ets Jean-Pierre BROTTÉ**  
 Vente par correspondance -- Distribution en nos caves  
 Remise aux membres de la Koumia